

JEAN BOUTIER

**Les «notizie diverse»
de Niccolò Gondi (1652-1720).
À propos de la mémoire et des stratégies
familiales d'un noble florentin**

A stampa in

«Mélanges de l'Ecole française de Rome. Moyen-Age»,
Temps modernes T. 98, N°2. 1986. pp. 1097-1151.

Distribuito in formato digitale da
«Storia di Firenze. Il portale per la storia della città»
<<http://www.storiadifirenze.org>>

Les «notizie diverse» de Niccolò Gondi (1652-1720). À propos de la mémoire et des stratégies familiales d'un noble florentin

In: Mélanges de l'Ecole française de Rome. Moyen-Age, Temps modernes T. 98, N°2. 1986. pp. 1097-1151.

Résumé

Jean Boutier, Les «notizie diverse» de Niccolò Gondi (1652-1720). À propos de la mémoire et des stratégies familiales d'un noble florentin, p. 1097-1151.

À travers l'étude d'un document singulier, un livre domestique tenu par un noble florentin, Niccolò Gondi, entre 1710 et 1730, l'analyse de sa constitution et de ses utilisations possibles, enfin sa confrontation avec les réalités de l'histoire «longue» de la famille, l'article essaie de cerner certaines formes d'interventions conscientes d'un chef de famille noble en vue de la perpétuation de sa «casata»; il propose l'hypothèse d'une dissociation relative des stratégies matrimoniales et des stratégies successorales, sans doute propre à la période (fin XVIe-début XVIIe siècle) de forte rétraction des réseaux familiaux.

Citer ce document / Cite this document :

Boutier Jean. Les «notizie diverse» de Niccolò Gondi (1652-1720). À propos de la mémoire et des stratégies familiales d'un noble florentin. In: Mélanges de l'Ecole française de Rome. Moyen-Age, Temps modernes T. 98, N°2. 1986. pp. 1097-1151.

doi : 10.3406/mefr.1986.2887

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mefr_0223-5110_1986_num_98_2_2887

JEAN BOUTIER

LES « NOTIZIE DIVERSE » DE NICCOLÒ GONDI
(1652-1720)

À PROPOS DE LA MÉMOIRE ET DES STRATÉGIES FAMILIALES
D'UN NOBLE FLORENTIN

« Per la valuta d'un libretto in carta pecora coperto di cuoio rosso fattovi l'arme di casa nel mezzo per notarvi piu ricordi, pagato contanti Niccolò Taglini libraio, lire 4 »¹. Tout au bas d'une page d'écritures ramassées, bien discrète est cette mention qu'un jour de novembre 1709, Niccolò, fils de Francesco Gondi, membre du conseil des Deux-cents de la ville de Florence, a inscrite sur le livre-journal auquel, depuis qu'il est devenu chef de famille, il confie minutieusement la moindre de ses dépenses. Quatre lires, la somme est modeste, à peine supérieure à ce qu'il a déboursé quelques semaines auparavant pour l'acquisition auprès du même libraire de la rue de la Condotta de deux livres de comptes, un fort volume de deux cents pages pour noter recettes et dépenses, l'autre, d'une centaine de pages, pour que son régisseur y inscrive l'état des récoltes; un florin pour les deux, soit sept lires. Le prix est presque exactement le même, trois lires et dix sous, que celui que Niccolò, dix ans auparavant, avait payé le livre-journal dont il est en train de remplir les dernières pages². L'achat, cette fois-ci, est objet de plus d'attention : le livret³ est

¹ Archivio di Stato, Florence (désormais ASF), Gondi 89, « Giornaletto C di Niccolò di Francesco Gondi », 1701-1710, p. 219, 18 nov. 1709.

² *Ibid.*, p. 218; Gondi 88, « Giornaletto B di Niccolò di Francesco Gondi », 1691-1701, p. 280.

³ Le livret est conservé dans l'une des boîtes où sont réunis les papiers divers, non reliés, de l'une des branches de la famille Gondi : Gondi 270, n° 24. Il est formé de neuf cahiers cousus, les six premiers de quatre folios chacun (soit deux feuilles pliées en deux), les trois suivants de huit folios (soit quatre feuilles pliées en deux); le premier et le dernier folio étant collés à la reliure, le dernier folio du sixième cahier ayant été coupé, le livret comporte donc 45 folios utilisables, paginés de 1 à

certes de petites dimensions, mais il est tout de parchemin, matériau noble et, en plein milieu de la reliure d'un beau maroquin rouge sombre, de chaque côté, Niccolò a fait frapper les armes de la famille qui resplendissent, dorées à l'or fin, «deux masses d'armes noires croisées, sur champ d'or», selon la description qu'en donne le livre d'or de la noblesse toscane; seule manque la devise, «non sine labore»⁴. L'inscription que porte Niccolò sur la première page du livret ne laisse en effet aucune incertitude sur l'importance qu'il lui accorde :

«Notizie diverse raccolte da me Niccolò del quondam Francesco Gondi, spettante agli interessi di mia casa, e famiglia, per memoria de' posteri, da non cavarsi mai di casa, ne confidarsi ad alcuno, fuori che a quelli della medesima, per buon governo, e per degni rispetti, stante la loro importanza. Laus Deo»⁵.

À l'évidence, Niccolò n'a nulle intention de commencer sur le tard – il va bientôt entrer dans sa 58^e année – un journal intime : il ne s'agira pas en effet d'y consigner des impressions personnelles, mais des informations concernant la «casa e famiglia». Le terme de «ricordi», qui figurait sur le livre de compte, a certes cédé la place à une expression plus générale, plus floue, mais ces «notizie diverse» ne seront sans doute pas limitées à la simple transcription des expériences vécues de leur auteur. Si Niccolò semble ainsi, dès l'origine du projet, prendre ses distances avec une vieille tradition des élites florentines, celle des «ricordanze», il ne l'ignore pas toutefois totalement lorsqu'il insiste sur les précautions à

77 à partir du verso de la page de titre; les six derniers folios, non paginés, sont restés vierges. Jusqu'à la page 55, vingt ou vingt-et-une lignes horizontales, et deux lignes verticales latérales pour limiter les marges ont été tracées à la pointe sèche sur chaque page. Notons ici que le «libretto» acquis en novembre 1709 était sans doute moins épais car Niccolò mentionne sur son livre de compte, le 18 mars 1713 : «Per giunta di 20 carte di carta pecora al libretto di memorie, lire 4» (Gondi 90, «Giornaletto D di Niccolò di Francesco Gondi», 1710-1721, p. 86). L'ajout n'est toutefois pas visible sur le livret tel qu'il se présente actuellement. Le «libretto» de Niccolò Gondi sera désormais cité en référence selon l'abréviation *ND* («Notizie diverse...»).

⁴ ASF, Nobiltà Toscana 6, dossier 9 : les preuves de noblesse de la famille Gondi comportent le dessin et la description précise des armes familiales, que nous citons ici fragmentairement.

⁵ «Notices diverses, recueillies par moi Niccolò, fils de feu Francesco Gondi, concernant les intérêts de ma maison, et famille, pour que mes descendants s'en souviennent, à ne jamais emporter hors de la maison, à ne jamais confier à personne en dehors de ceux qui appartiennent à cette même maison, pour bon gouvernement et estimables raisons, étant donné leur importance. Gloire à Dieu».

prendre pour la conservation et la consultation du livret, sur l'obligation du secret qui doit protéger cet ensemble de données véritablement stratégiques⁶. Il n'en reste pas moins que, dès le premier abord, le livret dérouta celui qui garde à l'esprit les caractéristiques, pourtant fort diverses, de la « memorialistica » toscane du Quattrocento⁷ : qu'il s'agisse de l'enregis-

⁶ Le caractère secret des « libri di ricordi » florentins de la fin du Moyen Âge et de la Renaissance a été depuis longtemps souligné; cf. en dernier lieu, Christiane KLAPISCH-ZUBER, *L'invention du passé familial à Florence (XIV^e-XV^e siècles)*, dans *Temps, mémoire et tradition au Moyen-Âge. 13^e congrès de la Société des historiens médiévistes. Aix-en-Provence, 1982*, Aix-en-Provence, 1983, p. 97-118 (p. 106, et 116, note 61). Sur la permanence de cette pratique, notons ainsi, à titre d'exemple, la mention qu'inscrit, en tête de son « libro di notizie della famiglia Medici », le baile Lorenzo di Francesco di Giovanni de' Medici en 1672 pour exiger de ses descendants qu'ils « non lo lascino leggere ad'alcuno senza la loro presenza e non l'imprestino mai, e ne lascino cavare copia d'alcuno, fuori che qualche semplice notizia » (Florence, Biblioteca Nazionale Centrale (désormais BNCF), manoscritti, II, I, 427).

⁷ La littérature sur les livres de raison italiens est considérable; on pourra en prendre connaissance à partir de la première synthèse d'Angelo CICHETTI et Raul MORDENTI, *La scrittura dei libri di famiglia*, dans *Letteratura italiana. III. Le forme del testo. 2. La prosa*, Turin, 1984, p. 1117-1159 et de leur livre publié peu après, *Il libro di famiglia in Italia. I. Filologia e storiografia letteraria*, Rome, 1985. Dans le cadre toscan, et plus précisément florentin, l'étude des « libri di ricordi », esquissée dans l'introduction de la publication d'un certain nombre d'entre eux, s'est le plus souvent effectuée dans un cadre thématique (par exemple, Philip J. JONES, *Florentine families and Florentine diaries in the Fourteenth century*, dans *Studies in Italian medieval history to E. M. Jamson. Papers of the British School at Rome*, XXIV, 1956, p. 183-205) ou monographique (par exemple, les articles de Leonida PANDIMIGLIO, *Giovanni di Pagolo Morelli e la ragione di famiglia*, dans *Studi sul Medioevo cristiano offerti a Raffaello Morghen*, Rome, 1974, II, p. 553-608; *Giovanni di Pagolo Morelli e le strutture familiari*, dans *Archivio storico italiano*, CXXXVI, 1978, p. 3-88; *Giovanni di Pagolo Morelli e la continuità familiare*, dans *Studi medievali*, XXII, 1981, p. 129-181). Ébauchée par J. K. HYDE, *Italian social chronicles in the Middle Ages*, dans *Bulletin of the John Ryland Library*, XLIX, 1966-1967, p. 107-132, l'étude systématique de l'ensemble des livres de raison toscans a été entreprise par Fulvio Pezzarossa : après une analyse critique des travaux antérieurs dans *La memorialistica fiorentina tra medioevo e Rinascimento. Rassegna di studi e testi*, dans *Lettere italiane*, XXXI, 1979, p. 96-138 (avec une ample bibliographie), il a proposé un certain nombre de pistes de recherche, accompagnées d'un premier inventaire des livres de raison, entre XIV^e et XVIII^e siècle, réunissant 330 manuscrits, « La tradizione fiorentina della memorialistica » dans Gian Maria ANSELMi, Fulvio PEZZAROSSA, Luisa AVELLINI, *La « memoria » dei Mercatores. Tendenze ideologiche, ricordanze, artigianato in versi nella Firenze del Quattrocento*, Bologne, 1980, p. 41-149. En face de ces travaux, liés à une problématique des genres littéraires, l'étude des pratiques sociales que présuppose et que produit l'écriture d'un livre de

trement régulier des événements familiaux, de la recherche, plus ou moins avouée, d'un idéal familial, d'une «ragione di famiglia», de l'édification d'un monument à la gloire des siens, rien de tout cela n'apparaît avec netteté dans cette construction en cours. Celui qui la compose ne paraît pas en effet s'efforcer de traduire en discours une «image» de sa famille soutenue par une forte charpente idéologique : ni généalogie à la recherche de héros fondateurs dont la légende narrerait les entrelacs de l'épopée familiale et de l'histoire citadine, légitimation d'une certaine noblesse, ni galerie des ancêtres, encore moins défense et illustration d'une vie. Les «Notizie diverse» de Niccolò Gondi contribuent certes à élaborer, et à transmettre une mémoire familiale, mais leur caractère fortement sélectif, leur désintérêt pour une geste normative et totalisante, leur technicité minutieuse laissent entrevoir l'altérité des motifs qui incitent Niccolò, au déclin de sa vie, à noircir ces feuillets de parchemin.

Il ne s'agira donc pas ici de prendre le livret de Niccolò comme fil conducteur pour reconstituer l'histoire d'une famille de l'aristocratie florentine ; il ne sera pas non plus question de rechercher l'«image» qu'un noble florentin pouvait, à l'aube du siècle des Lumières, avoir, ou reconstruire, de sa propre famille. Dans ces deux cas, l'investigation pourrait aboutir à de cuisantes désillusions, car ce document n'est le produit ni d'une enquête systématique, ni d'une volonté de connaissance totalisante. La «vérité» – l'«utilité»? – du livret de Niccolò est ailleurs : l'effort de celui-ci, durant les vingt dernières années de sa vie m'apparaît, principalement, destiné à donner à sa famille, non les principes mais les moyens de son «buon governo».

Dès lors, les objectifs, et les méthodes, de notre investigation apparaissent clairement. L'étude minutieuse du livret, de son écriture, de ses contenus, doit nécessairement déboucher sur une confrontation avec les vicissitudes réelles de la famille Gondi tout au long des siècles que Niccolò prend en considération⁸. La sélection que Niccolò a opérée à travers

raison, abordée dans le cadre d'un groupe social restreint par Christian BEC, *Les marchands écrivains. Affaires et humanisme à Florence, 1375-1434*, Paris-La Haye, 1967 (en particulier, p. 50), a été récemment reprise par Christiane KLAPISCH-ZUBER, *L'invention du passé familial*... , art. cit.

⁸ L'étude des «réalités familiales», nécessaire pour une interprétation minutieuse des *Notizie diverse*, affranchie du regard que pose son auteur sur sa famille, a comporté deux étapes.

La reconstitution de la *généalogie complète* de la famille Gondi, décrite dans ses nombreuses ramifications, a été commencée par le dépouillement du dossier fami-

les souvenirs, les événements, les actes juridiques, les absences ou les valorisations, les filtrages ou les grossissements constituent désormais autant d'indices qui, à travers l'élaboration d'une mémoire familiale efficace, peuvent nous permettre d'aborder, non par la biais extérieur des réalisations, mais en approchant au plus près la subjectivité des acteurs,

lial du *Livre d'Or* de 1750, ASF, Nobiltà toscana 6, dossier 9; elle a été grandement facilitée par la publication de Jean de CORBINELLI, *Histoire généalogique de la maison de Gondi*, Paris: Jean-Baptiste Coignard, 1705, 2 vol.; le livre comprend, en tête du premier volume, un vaste arbre généalogique qui situe 415 membres de la famille sur 17 générations, entre 1100 et 1700; il est surtout précieux par la publication brute des actes concernant la famille Gondi à Florence dans quatre sources fondamentales: les registres de baptême du baptistère San Giovanni (vol. 1, t. 2, p. CCXCIX-CCCVIII: 119 extraits baptistaires, complétés par 104 autres en tête du même tome), les extraits des registres de déclaration d'âge de la magistrature des «tratte», destinée à pourvoir aux charges politiques de la cité, (*ibid.*, p. CCCXI-CCCXVII, 1495-1662), les extraits des contrats de mariage enregistrés par la gabelle des contrats (*ibid.*, p. CCCXXVII-CCCLXXXIII), les registres de sépultures de la paroisse Santa Maria Novella où les Gondi ont depuis 1503 leur chapelle familiale (*ibid.*, p. CCCXCII-DI); ces sources ont été dépouillées à la fin du XVII^e siècle à la requête de l'abbé Carl'Antonio Gondi (1642-1720), premier secrétaire d'État du grand-duc Côme III, qui a fait parvenir à Corbinelli la totalité de la documentation florentine nécessaire à son ouvrage. Ces données ont été complétées et critiquées par le dépouillement de généalogies contenues dans les archives de la famille (ASF, Gondi 260), par les papiers des généalogistes Gargani (BNCF, Poligrafo Gargani 991 et 992), Dei (ASF, Carte Dei, dossier Gondi) et Sebregondi (ASF, Carte Sebregondi, dossier Gondi), et par divers relevés extraits de la gabelle des contrats (ASF, manoscritti 560, «Spogli della gabella di parentadi nobili moderni, dal MDC al MDCCXX»; Antiche Gabelle dei contratti 1229, «Indice delle doti et atti delle principali famiglie nobili fiorentine»; je dois l'indication de ce document à Adam Manikowski, que je tiens à remercier). Chaque fois que la connaissance de la totalité d'une fratrie, ou de l'ordre exact de naissance des enfants au sein de la fratrie, était nécessaire, les données ont été confrontées aux registres de baptêmes de Florence, conservés à l'Archivio dell'Opera del Duomo.

Sur les branches françaises, nous avons également consulté une généalogie manuscrite, rédigée sans doute à la fin de 1707, Paris, Bibliothèque de l'Institut, manuscrit 526, f^{os} 211-216; Pierre d'HOZIER, *Remarques sommaires sur la maison Gondi*, Paris, 1652, 19 p.; Comte Hippolyte de CHARPIN-FEUGEROLLES, *Les Florentins à Lyon*, Lyon, 1894, 341 p. (p. 118-128).

La généalogie ainsi reconstituée enregistre l'existence de près de 400 personnes nées Gondi, sur dix générations entre le milieu du XV^e siècle et les premières décennies du XIX^e siècle.

Les principaux événements de la vie familiale ont été étudiés à travers *les papiers de famille*, ASF, Gondi 264 à 275, 283; la totalité des testaments et des contrats de mariage conservés pour la lignée de Niccolò Gondi, a été dépouillée.

la question délicate des comportements, voire des stratégies familiales. De quelles données disposent un chef de famille florentin aux XVII^e-XVIII^e siècles pour assurer la perpétuation biologique, mais surtout sociale de sa famille? À quel niveau son action, ses décisions peuvent-elles plus particulièrement s'exercer? Dans quelle mesure l'avenir de sa famille est-il le fruit de stratégies conscientes? À toutes ces interrogations, le livret de Niccolò devrait apporter des éléments de réponses, dont il faudra tenter d'apprécier le degré de spécificité ou de généralité.

LES CHEMINS DE L'ÉCRITURE FAMILIALE

C'est sans doute dans les premiers mois de 1710 – date inscrite en haut de chaque feuillet, à la suite de l'invocation à Jésus, Marie et Joseph, jusqu'à la page 49 – que Niccolò se met à l'ouvrage. Il consacre d'abord de longs mois au passé familial puis, progressivement, à partir de 1712, les «ricordi» se font plus contemporains, sans toutefois que leur enregistrement ne décalque jamais l'apparente linéarité des événements. Jusqu'à l'ultime notice – l'obtention du titre de docteur en droit de son dernier fils Filippo Maria devant l'université de Pise, le 15 mai 1729 –, Niccolò isole rarement le présent le plus immédiat de tous les éléments du passé qui ont contribué à sa réalisation. Une notice est donc souvent constituée d'une chaîne d'informations de longueur variable, qui rend manifeste l'apport des générations antérieures : le passé ne saurait être lettre morte, les actes anciens continuent de façonner, en partie, l'avenir de la famille. L'écriture du présent nécessite donc une recherche, et c'est sans doute le mode spécifique d'élaboration du volume qui peut expliquer le long silence de près de dix mois qui «clôt» le livret : en effet, du 15 mai 1729 jusqu'à sa mort, le 1^{er} mars 1730, Niccolò n'écrit plus rien, alors qu'il n'est frappé d'aucune incapacité physique; jusqu'au 16 février 1730, note en effet son fils aîné Francesco sur son propre livre de raison, «il n'avait encore éprouvé aucune des nombreuses gênes qu'apporte avec elle la vieillesse (il a alors 77 ans), et (...) il m'avait ainsi donné quelque raison d'espérer pouvoir profiter de lui pendant longtemps»⁹.

⁹ ASF, Gondi 95, «Entrata, uscita e giornale attenente a me Francesco Gondi in proprio, dove notero quello che di più considerabile m'accadera alla giornata», 1719-1745, f^o 126 ro, n^o 187.

Les raisons d'un désordre : logiques d'une écriture.

À première lecture, les « notizie diverse » apparaissent chaotiques. L'ordre chronologique, qu'il soit celui de la reconstitution du passé ou du vécu de l'auteur, n'est pas le principe général d'organisation et d'exposition de l'information : le recueil s'ouvre ainsi par le décès du père, Francesco di Bernardo di Bartolomeo Gondi (p. 1), mais il faut attendre la page 72 pour trouver mention de sa date de naissance ; quant à son mariage, inutile de le chercher, il n'y figure point. Dans le détail même de chaque page, les intercalations sont fréquentes, soit que l'auteur effectue un retour en arrière de plusieurs dizaines d'années, soit qu'il récupère, plus modestement, une notice qu'il avait négligée quelque temps auparavant. Le résultat : une étonnante « agitation » chronologique au fil des notices ; suivons ainsi, à titre d'exemple, la date de référence des « ricordi » des pages 54-55, rédigées, selon le millésime de haut de page, en 1714 (?) : octobre 1714, décembre 1714, août 1715, mai 1714, juin 1713, septembre 1709, août 1699, mai 1715. Niccolò s'efforce pourtant, par moment, de dominer cette instabilité en organisant plus systématiquement son texte ; il consacre alors une page entière à l'enregistrement d'informations analogues ; il établit ainsi de véritables listes, telles celles de ses charges politiques, pour les années 1712-1714 (p. 52-53, avec un rappel des charges de 1708), 1715-1718 (p. 58), 1718-1721 (p. 61), etc. La liste des achats de terres éclaire mieux encore la construction progressive du recueil : les premiers achats de la décennie, entre 1710 et 1715, apparaissent à la suite de l'inventaire des biens partagés entre Niccolò et ses deux frères, Bernardo et Filippo Maria, au décès de leur père (p. 29-36) ; la liste se poursuit en novembre 1715 (p. 57), puis à cinq reprises entre 1721 et 1724 (p. 72-74), mais trois de ces derniers actes sont reportés, à la suite de l'acte de 1715, en bas de la page 57 où il avait ménagé un espace libre. De ce « désordre », Niccolò en est d'ailleurs à deux reprises la « victime », puisque deux répétitions sont à noter : celle, déjà indiquées, des actes d'achat de terres (p. 74 et 57) semble consciente, celle du paiement de la dot de sa tante paternelle en 1640 (aux p. 40 et 68) est sans conteste une véritable « bavure ».

À se laisser toutefois trop entraîner par le caractère changeant de la constitution du recueil, à se limiter à des constatations sur son architecture apparente, on négligerait, en fait, son triple niveau d'organisation.

Considéré d'abord selon ses grandes articulations, le livret présente trois ensembles successifs. À la suite d'une énumération, alliant des analyses détaillées à de simples mentions, parfois accompagnées d'une référence, des principaux testaments concernant sa famille (p. 1-18), Niccolò a dressé l'inventaire des biens immobiliers, principalement issus de l'héritage

ge paternel, puis acquis par ses soins (p. 19-37); dès lors commence la séquence la plus embrouillée du recueil, avec le rappel inaugural du mariage de l'auteur, en novembre 1691 (p. 37). Une scansion, en fait très classique, autour de trois moments-clé de la vie de Niccolò, la mort du père, l'inventaire-partage des biens, enfin le mariage de l'héritier qui assure la continuité biologique de la famille.

Dans un deuxième temps, le flux qui porte en avant les «Notizie diverse» est à n'en point douter la vie même de leur auteur; les apparentes incohérences chronologiques sont souvent le fruit d'une recherche dans le maquis des actes de la pratique, suscitée par un événement contemporain. Puisque la logique du texte lui est ainsi en partie extérieure, partons cette fois de la vie même de Niccolò (il s'agit, bien sûr, d'un des cas que nous avons pu élucider). En décembre 1712, Niccolò participe pour un tiers avec ses beaux-frères, et cousins, Vincenzo et Angelo Gondi d'une part, avec le sénateur Ferdinando Alessandro et son frère l'abbé Carl'Antonio Gondi, aux frais occasionnés par les travaux de colmatage de la voûte de la chapelle familiale, dans l'église de Santa Maria Novella; à cette dépense inscrite sur le livre de compte de Niccolò, fait écho, dans les «Notizie diverse», une longue note de trois pages sur la fondation de la chapelle familiale en octobre 1503, et sur ses vicissitudes, selon, précise Niccolò, un contrat en latin que lui ont montré ses cousins¹⁰. Loin de répondre ainsi à un projet abstrait, préétabli, les «Notizie diverse» sont étroitement solidaires des difficultés que rencontre Niccolò et témoignent, en retour, des efforts accomplis pour mieux maîtriser la «gestion» de sa famille.

Or c'est cet effort qui préside à la constitution de chaque notice, à structure fortement moléculaire, produite par concaténation d'informations diverses issues d'actes notariés, de sentences judiciaires ou d'actes du souverain qui, plusieurs décennies, voire plusieurs siècles plus tard, continuent d'intervenir dans le déroulement de l'histoire familiale. L'exemple du décès, à Naples, du frère de Niccolò, Filippo Maria, est à cet égard suggestif: la notice qui l'évoque, rédigée sans doute en 1710, dépasse certes la norme, avec ses 5 pages, mais son emphase rend les mécanismes de construction et d'écriture plus visibles. Elle prend place après la longue description des biens paternels, et de leur division entre Niccolò et ses deux frères: au récit de la mort de Filippo Maria, due «à une inflammation de sang à la tête et à une fièvre maligne connue ni de

¹⁰ ASF, Gondi 90, p. 76, 13 déc. 1712; ND, p. 48-51.

lui ni des médecins», à celui de l'arrivée de la nouvelle à Florence, suivie de la réunion chez Niccolò des principaux actionnaires de la société commerciale de son frère, vient se combiner, selon un ordre à peu près chronologique, l'analyse de quinze actes, tous passés devant notaire à l'exception d'un appel devant le tribunal florentin du Magistrat Suprême et d'un rescrit du grand-duc; dressés à Naples et à Florence par six notaires différents, entre 1686 et 1709, ils retracent dans le moindre détail les relations économiques, d'ordre financier ou patrimonial, entre les deux frères et les étapes successives de sa succession, jusqu'à la clôture finale des comptes. Certes, l'arc chronologique balayé par la notice est relativement ramassé (24 ans, alors qu'il dépasse à plusieurs reprises un siècle et demi), les documents cités sont d'importance inégale pour l'avenir – il ne s'agit pas de confondre une procuration à un tiers, une quittance ou un règlement de division –, mais les principes d'investigation et d'écriture dépassent les spécificités de ces quelques pages. Les « Notizie diverse » de Niccolò apparaissent désormais clairement comme un ensemble de « molécules », d'importance, de valeur, de dimensions inégales, dans lesquelles convergent, autour d'un objet, d'un événement ou d'un problème rencontré par Niccolò au cours de son existence, les traces écrites d'actes antérieurs qui continuent de façonner l'histoire de la famille.

Que le livret de Niccolò ne soit pas cette « mosaïque en continuelle construction et sans cesse perfectionnée » que sont, selon Christian Bec, les « ricordanze » médiévales¹¹, c'est évident. Qu'il soit dépourvu de logique, et donc de signification, voilà un contresens : sous une apparence par moment chaotique, loin de toute recherche formelle ou esthétique, submergé parfois par une information foisonnante, il ne manque pas toutefois de lignes de forces. Son organisation complexe nous invite, au contraire, à l'analyse de l'élaboration d'une mémoire familiale efficace, dont elle met en relief les cadres et les supports.

La dimension temporelle.

De mai 1501, date du plus ancien acte cité – le testament de Giuliano di Leonardo (1421-1501) – jusqu'à mai 1729, quelques mois avant le décès de Niccolò, les « Notizie diverse » couvrent un vaste arc chronologique de 228 années, soit ici la succession de 7 générations. À l'évidence, il dépasse

¹¹ Christian BEC, *Il libro degli affari proprii di casa de Lapo di Giovanni Niccolini de' Sirigatti. Édition critique et commentée*, Paris, 1969, 207 p. (p. 14 et note 1).

largement la mémoire généalogique de nos sociétés urbaines contemporaines qui s'étend, au maximum, sur cinq à six générations, réparties en général entre deux générations ascendantes et deux générations descendantes à partir d'*ego*, alors que, dans le cas de Niccolò Gondi, il s'agit d'une génération descendante et de cinq générations ascendantes¹². Mais va-t-elle également au-delà de la mémoire généalogique développée par les sociétés paysannes de l'époque moderne sur une base purement orale? Détenue par les vieux du village, renforcée par toute une sociabilité de la parenté qui l'érige en pratique sociale, la mémoire paysanne semble pouvoir s'étendre sur quatre à six générations, mais il lui est difficile d'atteindre les 8 générations que connaît Donato Velluti dans sa *Cronaca* (écrite en 1367-1370), dont cinq seulement, il est vrai, sont décrites en détail¹³. Remarquons toutefois que Niccolò ne s'efforce pas, à la différence de Donato Velluti, d'atteindre les limites de la mémoire généalogique : Corbinelli, dans son *Histoire généalogique*, réussit à décrire dix-sept générations, sur l'axe patrilinéaire, jusqu'à un certain Belicozzo, qui vivait à Florence vers 1100¹⁴. Notons que, en cours de rédaction, Niccolò repousse de quelques années le point de départ de son livret : dans les archives de l'hôpital des Innocents, il a sans doute retrouvé (en 1719?) une « memoria » de 1484 où figure, parmi les ultimes volontés d'un certain Matteo di Simone Gondi, qui lègue ses biens aux Innocents, la commande d'un bas-relief de marbre, représentant Saint Mathieu, au sculpteur Andrea Ferrucci pour l'autel principal de la cathédrale de Fiesole; cette adjonction nous semble en fait plus un appendice qu'un complément logique, organiquement lié à l'ensemble du livret¹⁵.

Sur cet arc de 228 années – laissons de côté la notice concernant l'année 1484 –, l'information est loin de se répartir de façon uniforme. Exa-

¹² Martine SEGALÉN, *Sociologie de la famille*, Paris, 1981, 288 p. (p. 84).

¹³ Sur la mémoire généalogique dans les sociétés rurales d'Ancien Régime, Raul MERZARIO, *La buona memoria. Il ricordo familiare attraverso la parola e il gesto*, dans *Quaderni storici*, XVII, 1982, n° 51, p. 1001-1026, et Gérard DELILLE, *Famille et propriété dans le royaume de Naples, XV^e-XIX^e siècle*, Paris-Rome, 1985, 482 p. (p. 286-289). Charles M. de LA RONCIÈRE, *Une famille florentine au XIV^e siècle : les Velluti*, dans *Famille et parenté dans l'Occident médiéval. Actes du colloque de Paris (6-8 juin 1974)*, Rome, 1977, p. 227-248 (p. 228).

¹⁴ CORBINELLI, *op. cit.*, vol. I, t. 1, tableau généalogique initial.

¹⁵ ND, p. 65 : il s'agit sans doute de l'autel en marbre, avec les statues de san Romolo et san Matteo, situé dans la chapelle à gauche du chœur de la cathédrale de Fiesole.

minons donc de plus près la chronologie de ces notices qui seront, dans un premier temps, considérées comme des unités non divisibles¹⁶.

Tableau 1

DISTRIBUTION TEMPORELLE DES NOTICES

	a	b	c		a	b	c		a	b	c
1501-1509	2	90	45	1580-1589	–	–	–	1660-1669	4	13	3,2
1510-1519	–	–	–	1590-1599	12	84	7	1670-1679	9	54	6
1520-1529	5	111	22,2	1600-1609	5	14	2,8	1680-1689	21	195	9,3
1530-1539	2	4	2	1610-1619	12	46	3,8	1690-1699	8	105	13,1
1540-1549	–	–	–	1620-1629	8	46	5,7	1700-1709	15	273	18,2
1550-1559	–	–	–	1630-1639	4	15	3,7	1710-1719	45	355	7,9
1560-1569	2	8	4	1640-1649	3	13	4,3	1720-1729	45	296	6,6
1660-1679	6	44	7,3	1650-1659	7	47	6,7	<i>Total</i>	215	1813	8,4
a = nombre de notices			b = nombre de lignes			c = b/a = nombre moyen de lignes par notice					

À l'exception de 4 décennies au XVI^e siècle – sur les 23 prises en compte par le livret –, l'ensemble de l'arc chronologique reçoit son lot d'information. Ce qui importe ici, c'est bien d'avantage l'inégale répartition de l'information : de 2 à 45 notices, soit de 4 à 355 lignes, selon les décennies. Ainsi, à une période d'information rare – qui ne signifie pas éparses ou lacunaires –, qui va des années 1501 aux années 1580, succède

¹⁶ Pour étudier la répartition chronologique de l'information contenue dans les *Notizie diverse*, son texte a été découpé en « unités d'information » ; ces unités sont des ensembles cohérents qui, en général, regroupent un ensemble d'informations cohérentes autour d'un objet, d'un thème ou d'un événement unique ; ces unités épousent d'assez près les subdivisions matérielles du texte. À l'intérieur de chaque unité, figurent, certes, des informations de dates souvent différentes, mais briser ces « atomes » risquait d'émettre inutilement l'information, sans apporter plus de certitude à l'analyse. Cette approche, sommaire, mais somme toute éclairante, s'inspire des principes et des méthodes de l'analyse de contenu : cf. Violette MORIN, *L'écriture de presse*, Paris-La Haye, 1969, 160 p. ; la méthode d'analyse ainsi retenue diffère sensiblement de celle adoptée par la seule étude comparable que nous connaissions, mais appartenant au domaine français : Jean TRICART, *La mémoire des Benoist : livre de raison et mémoire familiale au XV^e siècle*, dans *Temps, mémoire et tradition...*, *op. cit.*, p. 119-140.

une phase de documentation plus régulière et plus abondante, tout au long du XVII^e siècle; la première véritable «rupture» se situe toutefois non à la naissance de Niccolò (1652) mais au décès de son père Francesco (1686), lorsque, en fait, Niccolò prend en main les affaires de la famille; le mariage, survenu en 1691, n'apporte en revanche aucune perturbation dans la collecte de l'information. Ainsi, la période 1680-1729 regroupe 62% des notices, et 67% de l'espace écrit, alors qu'elle ne couvre que 21,5% du temps pris en compte dans le livret. Un nouveau seuil se dessine nettement en 1710 avec la multiplication des notices : il s'agit là d'un effet interne; Niccolò se mettant à écrire, l'information devient plus abondante, mais plus laconique (7,2 lignes pour la période 1710-1729, contre 13 lignes pour les années 1680-1709).

Cette scansion chronologique retrouve, en partie, les grandes divisions du livret que nous avons signalées; le moment, essentiel, du décès du père en sort renforcé. C'est à partir, et autour d'elle, que prend forme, se structure et s'affirme une mémoire, individuelle et familiale.

Les personnages : univers social, univers de la parenté.

Au cours de ces 228 années, interviennent, à des titres divers, 278 individus, mentionnés au total 445 fois. Une population, en fait, assez exiguë, en comparaison, par exemple, des 490 personnes citées dans la *Cronaca* de Donato Velluti¹⁷. Quelles peuvent être leurs relations avec Niccolò?

La lecture du tableau 2 nécessite quelques remarques préliminaires. La première rubrique, «famille Gondi», inclut aussi bien tous ceux qui sont *nés* Gondi, y compris les filles qui ont, durant leur vie, contracté mariage et ont donc quitté leur famille d'origine, que les femmes qui ont épousé un Gondi. La rubrique «familles alliées» exclut donc les épouses, devenues «Gondi». Sous l'étiquette «relations économiques» figurent tous ceux qui sont entrés en contact avec la famille Gondi dans des relations de marché (vendeurs ou acquéreurs de biens, prestataires de service...); notons cependant que les notaires ainsi que tous les intermédiaires qui

¹⁷ LA RONCIÈRE, art. cité, p. 233. À titre de comparaison, l'«univers de la famille», étudié par Raymond Firth dans des familles résidant à Londres et dans sa banlieue au cours des années 1960, variait entre 37 et 246 personnes (moyenne : 146) : Raymond FIRTH, Jane HUBERT, Anthony FORGE, *Families and their relatives kindship in middle-class sector of London*, Londres, 476 p. (p. 40-45), cité dans SEGALLEN, *op. cit.*, p. 84.

interviennent lors de l'établissement des actes, de la sentence d'un jugement ou de la rédaction d'un rapport d'expert, et dont le nom est toujours indiqué avec précision parmi les références, n'ont pas été pris en compte dans cette étude. Enfin, pour éviter les doubles comptes, les membres de la famille qui auraient pu figurer parmi les «notabilités» en ont été exclus.

Tableau 2

LES PERSONNES CITÉES

	I		II		III
<i>Famille :</i>					
– famille Gondi	83	34,9%	260	58,4%	3,1
– familles alliées	20	8,4%	30	6,7%	1,5
<i>Total</i>	103	43,3%	290	65,2%	2,8
<i>Relations économiques</i>	63	26,5%	71	16,0%	1,1
<i>Notabilités :</i>					
– sénateurs	19	8,0%	22	4,9%	1,1
– participants à une cérémonie familiale	20	8,4%	27	6,1%	1,3
– famille granducale	4	1,7%	5	1,1%	1,2
<i>Total</i>	43	18,1%	54	12,1%	1,2
<i>Divers</i>	29	12,1%	30	6,7%	1,0
TOTAL	238		445		1,9
I : nombre d'individus cités II : nombre total des mentions de ces individus III = II/I : fréquence des mentions					

L'univers social, que révèle, partiellement certes, le livret de Niccolò, dépasse largement le cercle de la parenté; 135 individus (56,7%) des individus mentionnés lui sont étrangers. Il est vrai que la mention systématique des vendeurs de terre dans l'inventaire des biens immobiliers, soit 58 individus (24,3%) étoffe singulièrement cette catégorie; à partir de 1712, année où Côme III l'élève à la dignité sénatoriale, Niccolò se montre également particulièrement attentif à noter les relations qu'il entretient avec

les élites florentines, qu'il s'agisse de ses collègues, de la noblesse de cour ou des hauts dignitaires ecclésiastiques. Les personnes hors de la parenté ne sont toutefois, en moyenne, citées qu'une seule fois (155 mentions pour 135 personnes) : elles ne sont pas les pôles autour desquels viennent se nouer les mailles du filet que Niccolò est en train de tisser.

Au contraire, chaque membre de la famille intervient, en moyenne, trois fois dans le livret. Il est ici nécessaire de préciser le contenu même de ce groupe familial. Les alliés (20 personnes, soit 8,4% du total) y sont notoirement sous-enregistrés. C'est en effet aux Gondi que Niccolò se consacre : 83 individus (72 Gondi de naissance, 11 par alliance), totalisant 260 mentions, soit un peu plus de 3 par individu en moyenne, voilà bien le cœur du livret. Un cœur très masculin – les femmes y figurent sur les marges, qu'elles soient épouses (11, totalisant 22 mentions) ou filles (10, et 17 mentions) – où les morts l'emportent largement sur les vivants : il s'étire en effet sur sept générations.

Tableau 3

LES GONDI DANS LE LIVRET DE NICCOLÒ¹

Génération	I		II		III
- V	4	4,8%	5	1,9%	1,2
- IV	8	9,6%	18	6,9%	2,2
- III	15	18,1%	44	16,9%	2,9
- II	16	19,3%	41	15,8%	2,6
- I	18	21,7%	67	25,8%	3,7
<i>Ego</i>	9	10,8%	51	19,6%	5,7
+ I	13	15,7%	34	13,1%	2,6
<i>Total</i>	83		260		3,2

¹ Le tableau regroupe la totalité des branches de la famille Gondi ; la génération d'« ego » est celle de Niccolò di Francesco Gondi ; les catégories I, II et III sont les mêmes que celles du tableau 2.

Une première fracture apparaît dans le passage entre la 3^e et la 4^e génération : le nombre des individus diminue de moitié, mais l'information reste cependant encore assez consistante ; ce n'est en effet qu'à la 5^e génération avant Niccolò que les individus cités n'interviennent plus qu'une seule fois dans le livret. Se dessine ainsi, autour de Niccolò, un

bloc relativement compact de 5 générations, dont les individus sont mentionnés entre 2,6 et 5,7 fois : s'agirait-il ici du noyau dur de la mémoire familiale?

L'approche précédemment proposée est en fait insuffisante pour rendre compte des oublis ou des absences, pour tracer les configurations et les frontières d'une information, voire d'une mémoire : nous nous sommes attachés en effet, jusqu'à présent, à l'étude de distributions internes, sans prendre en considération les réalités extérieures au livret : quelle fraction de l'univers *réel* de la parenté Niccolò a-t-il consignée dans ses « Notizie diverse » ? Il nous faut donc désormais confronter le groupe des parents cités par Niccolò avec la généalogie réelle de la famille Gondi. Certes, l'opération est délicate : malgré une enquête longue et minutieuse, la généalogie que nous avons reconstituée n'est pas absolument complète ; elle est cependant suffisamment homogène pour ne pas biaiser des résultats relatifs. La confrontation, présentée au tableau 4, s'est opérée en deux temps, en considérant d'abord la totalité des Gondi cités par Niccolò – à l'exception des épouses –, en n'examinant ensuite que les hommes, la faible représentation des femmes risquant de perturber l'observation.

Selon le cadre de référence choisi, il est vrai que les « conclusions » peuvent fortement diverger. Il me semble toutefois que la dernière colonne livre l'indice le plus significatif pour évaluer le travail de Niccolò :

Tableau 4

LES GONDI DANS LE LIVRET DE NICCOLÒ

Génération	Hommes + femmes			Hommes seuls					
				totalité			décédés à l'âge adulte		
	a	b	c	a	b	c	a	b	c
- V	4	?		4	?		4	?	
- IV	8	65	12,3%	8	39	20,5%	8	22	36,4%
- III	13	98	13,3%	11	62	17,7%	11	44	25,0%
- II	13	94	13,8%	13	60	21,7%	13	37	35,1%
- I	14	47	29,7%	10	28	35,7%	10	20	50%
<i>Ego</i>	7	24	29,2%	7	10	70%	7	7	100%
+ I	13	23	56,5%	9	12	75%	9	9	100%

a : nombre d'individus cités par Niccolò ; b : nombre total des individus connus par reconstitution généalogique ; c : % de a par rapport à b.

d'une part, il est exhaustif en ce qui regarde les hommes parvenus à l'âge adulte pour sa propre génération et celle de ses descendants d'autre part, pour les générations les plus éloignées qu'il cite, il mentionne entre le quart et le tiers des adultes de sexe masculin.

Cette distribution selon les générations successives nous masque encore un autre type de répartition : la distinction des différentes branches que comporte la famille Gondi. Une étude purement statistique reposerait cette fois sur des groupes trop réduits pour livrer des résultats valides. Examinons dès lors les individus les plus cités (fig. 1) : 9 personnes, les 10% de la « tête de liste », réunissent à elles seules plus de 40% des mentions ; au premier rang, le père de l'auteur, Francesco (1608-1685) (21 fois), puis les deux frères de l'auteur, Bernardo (1650-1719) (14 fois) et Filippo Maria (1655-1704) (13 fois), suivis de près par le grand-père paternel Bernardo (1566-1628) (12 fois), l'arrière-grand-père paternel Bartolomeo (1519-1595) (11 fois) et son frère Antonio (1524-1591) (10 fois), enfin un des oncles paternels, le chanoine Antonio (1593-1638) (9 fois) ; la mère de Niccolò, Maria Porzia degl'Albizzi (1626-1701) n'est citée que 7 fois, après l'un des frères du père de l'arrière grand-père en ligne paternelle de Niccolò, Alessandro d'Antonio di Leonardo (1464-1521) (8 fois). L'éventail des générations est largement ouvert, depuis celle de Niccolò jusqu'à la quatrième génération antérieure ; en revanche, seule sa propre branche est représentée. Ainsi, les descendants d'Antonio di Leonardo Gondi (1443-1486), ancêtre de Niccolò au 5^e degré, accaparent 50,2% des individus cités, et 89,1% des mentions ; si on limite le patrilignage au 4^e degré, depuis Bernardo d'Antonio, on réunit encore 47% des Gondi cités, et 71% des mentions.

Voici donc le noyau de l'univers de Niccolò, les principaux membres de sa lignée, étirée sur cinq à six générations ; en revanche, il semble impossible de tracer une limite précise entre sa propre lignée et les membres les plus éloignés de la nombreuse famille des Gondi. Seule absence tangible, les branches qui se sont installées hors de Florence et ont cessé d'entretenir toute relation avec celles qui sont restées en Toscane : Corbinelli signale ainsi, au détour d'un paragraphe de son *Histoire généalogique*, un descendant de Piero d'Andrea di Filippo Gondi (?-1541) qui vivait à Naples dans les années 1660, ou une branche issue de Francesco di Girolamo d'Antonio (1503-?) établie à Valence dans la première moitié du XVI^e siècle, et peut-être tombée en quenouille au début du siècle suivant¹⁸. De même, les diverses branches résidant en France, qui ont

¹⁸ CORBINELLI, *op. cit.*, vol. I, t. 1, p. LXVI, CCLII-CCLVI.

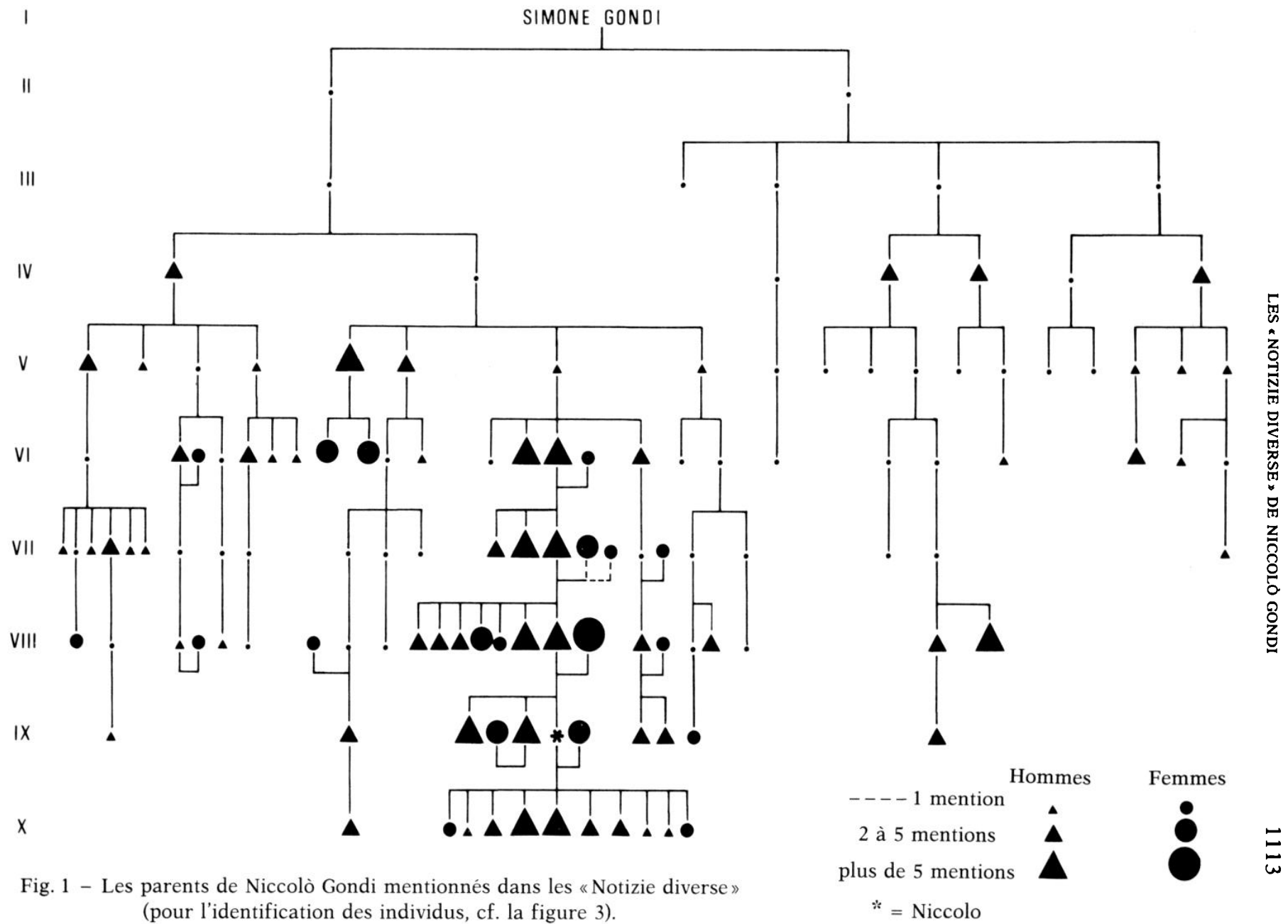


Fig. 1 - Les parents de Niccolò Gondi mentionnés dans les « Notizie diverse » (pour l'identification des individus, cf. la figure 3).

pourtant toutes conservé des liens avec Florence, interviennent de façon moins précise. Niccolò ignore ainsi le nom de la nièce héritière du cardinal de Retz, qu'il désigne comme «una nipote maritata al duca del'Aldighiera sua erede»; c'est pourtant une cousine au 5^e degré¹⁹.

Dès lors que l'on concentre l'observation sur les seules branches florentines, il est plus exact de parler de présence inégale que d'absence. Toutes les branches, issues de Leonardo di Leonardo di Simone – né en 1400 et ancêtre au 6^e degré de Niccolò –, par l'intermédiaire de ses deux fils Giuliano (1421-1501) et Antonio (1443-1486), ont au moins un représentant dans le livret de Niccolò; en revanche, des onze branches qui descendent de Salvestro di Simone (ce qui repousse, il est vrai, de deux générations l'ancêtre commun), seules quatre sont présentes; il est vrai que les six branches non citées comprennent une branche qui s'est installée en France, à Lyon puis à Paris, vers 1580, et cinq éteintes dans le courant du XVI^e siècle; des quatre citées, l'une existe toujours au début du XVIII^e siècle, dotée d'une forte position socio-politique – Ferdinando-Alessandro est sénateur, l'abbé Carl'Antonio premier secrétaire d'État –, les trois autres n'ont disparu que depuis peu, respectivement en 1606, 1630 et 1699. Ainsi, la seule investigation statistique, attentive aux grandes masses, aurait passé sous silence l'ampleur familiale de l'effort de Niccolò.

Les évaluations quantifiées proposées jusqu'à présent masquent également un autre danger : en nivelant l'information réduite en simples unités comptables, elle néglige leur importance relative, leur nécessaire hiérarchisation. La sèche mention, en deux lignes, d'un testament – parfois seule manifestation de son auteur dans le livret – pèse plus, à l'évidence, via-à-vis du «buon governo della casa», que l'indication, tout aussi brève, de l'une des cinquante-deux charges que Niccolò a exercées entre 1708 et sa mort. Qu'a-t-il donc consigné dans son livret?

L'analyse du contenu repose sur la même méthode, assez sommaire, déjà employée pour le repérage des grandes scissions chronologiques; elle s'appuiera sur les trois temps forts précédemment individualisés, un long «passé» qui s'achève à la mort du père de l'auteur (janvier 1686), la vie de Niccolò devenu chef de famille, scindée elle-même en deux, avant, et après, la mise en œuvre des *Notizie diverse*.

Deux ensembles chronologiques montrent une forte cohérence : les notices consacrées à la période 1501-1685, au «passé» familial,

¹⁹ ND, p. 60; il s'agit de Paule-Marie-Françoise, fille de Pierre de Gondi, duc de Retz, et épouse de François-Emmanuel de Blanchefort, duc de Lesdiguières; cf. la généalogie manuscrite des Gondi de France, Paris, Bibliothèque de l'Institut, manuscrit 526, f^o 215^{vo}.

Tableau 5

LES CONTENUS DU LIVRET DE NICCOLÒ GONDI

	1501-1685		1686-1709		1710-1729		TOTAL	
	a	b	a	b	a	b	a	b
ÉTAT CIVIL								
- naissances	2 2%	4 0,6%	- -	- -	2 2,2%	2 0,3%	4 1,8%	6 0,4%
- mariages	- -	- -	2 7,6%	30 8,5%	- -	- -	2 0,9%	30 1,9%
- décès	9 9%	27 4,3%	2 7,6%	13 3,7%	2 2,2%	14 2,2%	13 6,0%	54 3,4%
<i>total</i>	11 11%	31 5,1%	4 15,2%	43 12,2%	4 4,4%	16 2,5%	19 8,8%	90 5,7%
ÉVÉNEMENTS FAMILIAUX								
- études	- -	- -	- -	- -	3 3,4%	34 5,4%	3 1,4%	34 2,1%
- charges politiques	- -	- -	3 11,5%	31 8,8%	49 54,4%	173 27,4%	52 24,1%	204 12,9%
- carrière ecclésiastique	1 1%	9 1,4%	- -	- -	10 11,2%	109 17,2%	11 5,1%	118 7,4%
<i>total</i>	1 1%	9 1,4%	3 11,5%	31 8,8%	62 68,9%	316 50,0%	66 30,6%	356 22,4%
ACTES DIVERS								
- achats de terre	32 32,3%	226 37,6%	7 26,9%	51 14,5%	10 11,2%	64 10,1%	49 22,3%	341 21,5%
- autres achats	- -	- -	1 3,8%	30 8,5%	1 1,1%	17 2,7%	2 0,9%	47 2,9%
- paiements de dot	2 2%	9 1,4%	- -	- -	- -	- -	2 0,9%	9 0,5%
- testaments	44 44,4%	260 43,2%	3 11,5%	32 9,1%	5 5,6%	35 2,1%	52 24,1%	337 21,2%
- successions	6 6%	63 10%	6 23,1%	113 32,2%	4 4,5%	115 18,2%	16 7,4%	291 18,3%
<i>total</i>	84 84,8%	558 92,8%	17 65,4%	226 64,4%	20 22,5%	231 36,5%	121 56,0%	1015 64,1%
DIVERS	3 3%	2 7,6%	1 3,8%	51 14,5%	4 4,4%	69 10,9%	8 4,2%	123 7,8%
TOTAL	99	601	26	351	90	632	215	1584
a : nombre de notices; b : nombre total de lignes								

regroupent plus des deux-tiers de l'information sur la constitution du patrimoine; en revanche, les notices de la période 1710-1729 détaillent méticuleusement les événements familiaux (charges politiques détenues par l'auteur, moments décisifs des études de ses enfants, étapes successives de leur entrée dans la vie religieuse, de la prise de voile aux vœux perpétuels) sans jamais toutefois laisser transparaître les sentiments de Niccolò – à deux exceptions près, il est vrai, pour le mariage de son frère aîné contre la volonté paternelle, et pour le retour au bercaïl d'un de ses fils, à la jeunesse dissipée. Le livret combine ainsi la longue durée familiale, celle des lentes modifications d'un paysage foncier au rythme irrégulier des acquisitions et des successions, avec le temps bref, nerveux, de la biographie individuelle.

Cette mémoire longue n'est pas pour autant scandée, soutenue par ces « atomes » de la vie familiale que sont les naissances, les mariages et les décès : l'enregistrement des actes d'« état civil » ne constitue plus, comme à la fin du Moyen Âge ou à la Renaissance, la colonne vertébrale d'un « libro di ricordi », et il ne suffit pas d'arguer du contrôle accru de l'Église post-tridentine pour rendre raison de cette transformation²⁰, étroitement liée aux mutations des structures familiales.

L'essentiel du livret de Niccolò est en effet constitué de résumés, ou de mentions, d'actes juridiques, accompagnés des références nécessaires à leur identification, et regroupés autour de deux pôles fondamentaux : *achats de terres*, d'une part, présentés fort statiquement à travers leur inventaire au décès du père, mais en même temps situés, grâce au contrat d'acquisition, dans la dynamique de la constitution du patrimoine; *testaments*, d'autre part. Soulignons l'absence quasi-totale des actes ou contrats de mariage, absence d'autant plus préoccupante que, dans un livre domestique comme, par exemple, la *Cronica domestica* de Donato Velluti, l'auteur avait consacré la majeure partie de son travail aux alliances²¹.

²⁰ CICHETTI et MORDENTI, *op. cit.*, p. 1156; l'enregistrement des baptêmes à Florence commence sans doute en 1428 : BNCF, manoscritti, II, I, 150, « registro battesimale fiorentino, 1428-1435 »; cf. Giorgio PIRANESI, *Il primo libro dei battesimi in Firenze compilato per ordine del proposto Spinellini di Castelfiorentino*, dans *Miscellanea storica della Valdelsa*, XLI, 1933, p. 83-86.

²¹ LA RONCIÈRE, art. cité, p. 243; Donato Velluti le souligne d'ailleurs dès la première phrase de son livre : « Con ciò sia cosa che l'uomo desideri di sapere di sua nazione, e de' suoi passati, e come i parentadi sono stati, e' beni aquisitati. . . » (c'est moi qui souligne), Isidoro DEL LUNGO et Guglielmo VOLPI, *La Cronica domestica di messer Donato Velluti, scritta fra il 1367 e il 1370, con le addizioni di Paolo Velluti, scritte fra il 1555 e il 1560*, Florence, 1914, XLVII + 358 p. (p. 3).

Une des particularités essentielles du livret de Niccolò me semble ainsi résider dans la place déterminante accordée aux testaments, quelque peu minimisée par l'analyse quantitative : nombre d'entre eux interviennent simplement, en effet, par le biais d'une « référence », transcrite sur deux lignes. Ce sont pourtant eux, à n'en point douter, qui structurent l'ensemble du livret. Au total, 46 testaments, concernant 45 testateurs différents, répartis sur 53 notices : en chiffres absolus, l'ensemble d'informations le plus fourni. Sa disposition renforce sa position-clé : le livret débute avec l'analyse circonstanciée du testament de Francesco, père de Niccolò, pour quasiment se clore avec la rédaction définitive du testament de l'auteur, mentionnée à la date du 7 avril 1728 ; viennent ensuite, de la page 3 à la page 16, l'analyse ou l'énumération de 40 autres testaments ; les 4 derniers sont intégrés au « récit » des années 1710-1720. Ce sont également les testaments qui constituent la charpente chronologique du livret, depuis celui de Giuliano di Leonardo Gondi, le 3 mai 1501, jusqu'en 1728. Enfin, ce sont eux qui donnent au livret son ouverture sur la quasi-totalité des branches de la famille : en effet, quand un personnage relativement éloigné de l'auteur intervient dans le livret, c'est presque toujours par le biais de son testament. Il convient toutefois de noter que leur relevé n'est point systématique : si Niccolò analyse les testaments de son père, de sa mère Cornelia degl'Albizzi, ainsi que celui de son grand-père maternel et de son frère Bernardo, il ignore totalement ceux de son grand-père paternel, ainsi que de son arrière-grand-père paternel. Avouons, pour l'instant, que le sens de ces lacunes nous échappe.

« Bonne mémoire » ou mémoire « utile » ?

Il n'est plus besoin de le démontrer : Niccolò, dans les vingt dernières années de sa vie, s'est efforcé de constituer un « trésor » familial, une mémoire où se trouvent disponibles, en peu de volume, les informations stratégiques nécessaires à assurer l'avenir de sa famille. La configuration du livret, son économie, ses contenus semblent pourtant énigmatiques, pour la principale raison qu'il échappe à un certain nombre de modèles de « libri di ricordanze » ou de reconstruction généalogique. Or, la première erreur serait de croire, me semble-t-il, que Niccolò les refuse : en fait, il en dispose déjà.

Depuis la mort de son père, plus encore depuis son mariage, en 1691, Niccolò enregistre au jour le jour, sur son livre de compte, parmi ses recettes et ses dépenses, les événements importants de la vie familiale ; dans ces « *giornaletti* » qui se succèdent régulièrement, à raison d'environ

un tous les dix ans²², figurent, dans un ordre strictement chronologique, sous forme de «ricordi» ou de «note», la naissance et le baptême de ses enfants, les mariages et décès de ses proches, les soins donnés par le médecin ou le chirurgien, la déclaration et le paiement des impôts, le recrutement et le licenciement des domestiques, l'accomplissement de diverses charges politiques, l'inventaire des récoltes, la clôture des comptes avec le régisseur des domaines ruraux; toutefois, Niccolò ne se laisse jamais entraîner par le fait divers ou la chronique, mondaine ou citadine. Si Niccolò continue d'intercaler dans ses «giornaletti» ces courtes notices après 1710, il ne les réutilise presque jamais dans ses *Notizie diverse*, à l'exception de celle du doctorat de son aîné, Francesco, à Pise, en 1715: le texte des *Notizie diverse* reprend ici très fidèlement celui du «Giornaletto D», mais avec plus de solennité²³.

À Paris, en 1705, paraît, en deux forts volumes, une *Histoire généalogique de la maison de Gondi*, dédiée à «Très haute et très puissante Dame Paule-Françoise-Marguerite de Gondi, duchesse de Retz et de Lesdiguières, comtesse de Joigny et de Sault», nièce du cardinal de Retz, et ultime descendante de la plus illustre branche des Gondi de France; l'auteur en est un certain Jean de Corbinelli, noble français d'origine florentine dont une des ancêtres, Maddalena, avait épousé en 1464 Antonio di Leonardo Gondi; venue en France dans le sillage d'Alberto di Antonio Gondi, père du premier duc de Retz, la famille Corbinelli est depuis restée dans l'entourage et la clientèle des Gondi. L'œuvre est un vaste panégyrique: «La Postérité, annonce la dédicace, verra dans cet ouvrage que vos Ayeul ont fait revivre en France, la Gloire immortelle que leurs Ancestres s'estoient acquise en Italie, depuis plus de six cens ans»; la fresque qu'il propose des dix-sept générations florentines, dont il donne le portrait et la biographie des principales figures depuis Belicozzo, héros fondateur qui vivait

²² Les premiers livres se recourent quelque peu: ASF, Gondi 80, «libro-giornale di Niccolò di Francesco Gondi», 1686-1690, et 87, «Giornale di Niccolò di Francesco Gondi, A», 1686-1694; la série régulière commence avec Gondi 88, «Giornaletto B», 1691-1701; 89, «Giornaletto C», 1701-1710; 90, «Giornaletto D», 1710-1721; 91, «Giornaletto E», 1721-1730. Notons ici que Francesco, fils aîné de Niccolò, tiendra, sa vie durant, un enregistrement minutieux des événements familiaux et professionnels qui occupe la troisième partie de son livre d'administration domestique (cf. note 9): Gondi 95, f° 100, «Qui comincia il giornale tenuto da me Francesco Gondi, dove notero tutt'i ricordi, e cioe che di più considerabile, e degno di memoria m'accadera alla giornata»; suivent 513 notices numérotées, rédigées de 1719 à 1745, année de la mort de Francesco.

²³ ASF, Gondi 90, p. 163, 2 mai 1715; ND, p. 56.

vers 1100, n'en repose pas moins sur de solides dépouillements d'archives, effectués à Florence sous la direction de l'abbé Carl'Antonio Gondi, premier secrétaire d'État de Côme III. Le projet de l'ouvrage est en effet familial et remonte sans doute aux années parisiennes de l'abbé Carl'Antonio, alors qu'il était résident du grand-duc de Toscane auprès de la cour de France, entre 1671 et 1682, et qu'il entretenait des relations étroites avec sa cousine, la nièce du cardinal de Retz. De retour à Florence, l'abbé se lance dans une vaste entreprise de recherche et de classement des documents concernant la famille, et c'est la constitution du «cartophilax gondianus» qui alimente la correspondance fournie qu'il poursuit avec sa cousine parisienne jusqu'en 1712, c'est-à-dire au-delà même de la parution du livre²⁴. Il est convaincu de l'importance des onze volumes de «Zibaldoni genealogici» puisque, dans un codicille qu'il ajoute à son testament, il précise que sa bibliothèque, ses manuscrits et toutes les liasses concernant «la nobiltà della sua famiglia» devront, après sa mort, être inventoriés par acte public dans les six mois, et que ses descendants auront l'obligation de les conserver «in un archivio separato»²⁵. Selon toute vraisemblance, l'abbé, alors premier secrétaire d'État, a offert un exemplaire de l'*Histoire généalogique* à Côme III : il s'agit sans doute des deux volumes à la luxueuse reliure de maroquin rouge constellée d'armes familiales, que conserve actuellement la Bibliothèque nationale centrale de Florence. L'ouvrage était connu, accessible, et même consulté à Florence en ce début de XVIII^e siècle puisque Filippo Rucellai en demande le prêt au bibliothécaire du grand-duc²⁶. Il est cependant difficile d'affirmer que Niccolò le connaissait, et surtout, pouvait en retirer une connaissance précise de sa généalogie familiale : à aucun moment, il ne le mentionne, ni dans les *Notizie diverse*, ni dans ses «giornaletti».

Comment, dès lors, lire les *Notizie diverse*? En regard, comme un complément, ou une étape ultérieure, de l'*Histoire généalogique*? Comme un projet différent, mu par une logique, des exigences autres? À n'en point douter, d'abord, comme un certain type de mémoire, que nous

²⁴ Sur le rôle de l'abbé Carl'Antonio dans l'élaboration de l'ouvrage de Corbinelli, et sur ses collections généalogiques, actuellement conservées au palais Gondi, place San Firenze, cf. Roberto RIDOLFI, *Gli archivi de' Gondi*, dans *La Bibliofilia*, XXX, 1928, p. 81-119 (p. 83, 110-114); la correspondance avec la duchesse de Lesdiguières constitue les tomes VIII, IX et X des «Zibaldoni genealogici».

²⁵ Nous suivons ici le résumé qu'en donne Niccolò dans les *ND*, p. 67.

²⁶ *Lettere e carte Magliabecchi*, a cura di Manuela DONI GARFAGNAGNI, Rome, 1981, vol. 1, partie 2, p. 769, n° 1365 (12 avr. 1723).

devons analyser pour elle-même. Un des moyens les plus sûrs pour y parvenir est d'en étudier les sources.

Niccolò puise une partie de l'information dans son expérience personnelle : ces notices-là sont, en général, introduites par la formule «ricordo...», qui revient 53 fois, sans compter les répétitions abrégées ; à une exception près, elles concernent toutes la période 1677-1729 et, pour les trois-quarts d'entre elles, sont postérieures à 1710. En revanche, et à la différence des livres de raison de la Renaissance, Niccolò ne fait jamais référence au seul témoignage oral de son père, d'un parent ou d'un proche²⁷. Même pour les informations les plus contemporaines, Niccolò essaie toujours de rattacher l'information à l'acte écrit qui la consigne. Remarquons ici que les «libri di ricordi» médiévaux se présentent déjà souvent comme la reproduction ou la consignation d'actes officiels, rédigés par des hommes de loi²⁸. Niccolò, toutefois, ne cite jamais : il analyse, résume, indique une référence ; il sait très bien que son modeste cahier ne pourrait jamais être accepté comme acte authentique.

Niccolò, d'autre part, ne fait jamais référence aux archives propres de sa famille : elles nous sont pourtant fort bien connues, puisque ce sont celles qui sont déposées à l'Archivio di Stato de Florence, depuis la fin du siècle dernier. Certes, il est dans ce cas possible que l'origine de l'information ne soit pas mentionnée. En revanche, il est certain qu'elle n'a pas été puisée aux anciennes «ricordanze» de la famille ; or plusieurs Gondi, au cours des XV^e et XVI^e siècles, ont rédigé d'importants «libri di ricordi». L'abbé Carl'Antonio disposait ainsi dans ses archives des «Ricordanze» cotées A de Carlo di Salvestro Gondi (1413-1492), mélange d'événements politiques et familiaux des années 1455-1485. Parmi les ancêtres de Niccolò, Alessandro d'Antonio, qui occupe une place décisive dans l'histoire familiale, a rédigé au moins deux volumes, qui existaient encore au début du XVII^e siècle²⁹. Or cette discontinuité documentaire est sans aucun doute voulue par Niccolò.

²⁷ Par exemple, lorsque Paolo di Luigi Vellutti décide d'écrire, en 1555, une addition à la chronique domestique de son ancêtre Donato, il établit la généalogie familiale, en partie, «per udita di mio padre e d'altri», DEL LUNGO et VOLPI, *op. cit.*, p. 318 ; il reprend en fait ici les méthodes exposées par Donato qui écrit selon ce qu'il a «udito da mio padre e que' che sono stati più antichi di me», *ibid.*, p. 3.

²⁸ BEC, *Il libro degli affari...*, *op. cit.*, p. 24.

²⁹ Selon Richard GOLDTHWAITE, *Private wealth in Renaissance Florence : a study of four families*, Princeton, 1968, 311 p. (p. 158), les Gondi n'auraient laissé aucun livre familial, à l'exception des livres de compte. Un examen plus approfondi des sources en révèle en fait quelques-uns.

Un livre de raison est actuellement conservé dans les archives privées de la

À examiner dans le détail chacune des « molécules » du livret, il est aisé de diagnostiquer que Niccolò chasse l'archive. La pratique n'est pas nouvelle dans les élites florentines; à la moitié du XVI^e siècle, Paolo di Luigi Velluti complétait en partie la chronique familiale écrite par un de ses ancêtres grâce aux « libri di Comune »³⁰, mais elle s'est désormais remarquablement diversifiée. Sur les 215 notices du livret, environ 150 comportent au moins une référence précise à un acte écrit, soit au total 254 documents cités : à l'exception de 7 renvois, internes, à ses propres livres de compte, ils ne proviennent jamais des archives familiales mais sont puisés aux archives publiques; au premier rang arrivent les archives

famille Gondi, place San Firenze, « Zibaldoni genealogici », busta XI : « Questo libro è di Carlo di Salvestro Gondi, in sul quale sara ricordo di quello accadera a giornata e chiamasi Ricordanza segnato A », 30 f^{os}; une partie en a été éditée par Corbinelli, *op. cit.*, vol. I, t. 1, p. CXCVII-CCI, CCCVIII-CCCIX; la description en est donnée par Roberto Ridolfi, qui en publie également un extrait, art. cité, p. 111-113; c'est le seul livre familial des Gondi mentionné par Pezzarossa, *La tradizione...*, art. cité, p. 121, n° 163.

Un fascicule de 107 p., ASF, Gondi 271, n° 44, compilé au début du XVII^e siècle (mention du 5 septembre 1618, p. 48), réutilise des documents familiaux antérieurs; il copie de larges extraits d'un « libro ricordanze segnato A » des héritiers d'Antonio Gondi, sans doute d'une quarantaine de pages, qui couvrait la période 1486-1507 (cf. p. 15, 67-84), suivi d'un « libro segnato B azzuro chiamato dei ricordi secreti de' figli erede d'Antonio di Lionardo Gondi », commencé le 26 mars 1507 (p. 17) et continué au moins jusqu'en 1520 (p. 24, recopie un « ricordo » du 21 février 1520, « folio 135 »).

Des extraits d'un livre de raison de Bernardo di Carlo di Salvestro Gondi (1462-1539) sont transcrits sur un petit cahier de 91 pages, compilé également au début du XVII^e siècle et intitulé « vari ricordi appartenenti a Bernardo di Bartolomeo di Bernardo di Carlo Gondi, per causa del matrimonio contratto da Bernardo Gondi colla Lucrezia Scodellari », mariage célébré le 22 octobre 1603, ASF, Manelli-Galilei-Riccardi 253; les « ricordi » de Bernardo di Carlo figurent aux pages 70-71.

Signalons enfin, même s'il ne s'agit plus d'un livre « domestique », le recueil – en tête du volume figure la seule mention « copie di cronache » – rassemblé sans doute par Giuliano di Belicozzo Gondi (1494-1559), qui réunit extraits de chroniques et transcriptions de documents divers, des origines de Rome à 1426, BNCF, manoscritti Magliabecchiani, XXV, 297; l'auteur du catalogue des manuscrits de ce fonds, Giovanni Targioni-Tozzetti, indique, à la fin du XVIII^e siècle, qu'une copie tardive de ce recueil en sa possession portait comme nom d'auteur Giovan-Battista di Filippo Gondi (1516-1597); c'est sans doute celle que signale également Corbinelli, *op. cit.*, vol. 1, t. I, p. CLXXIX.

³⁰ DEL LUNGO et VOLPI, *op. cit.*, p. 318; sur l'utilisation des archives familiales et des archives publiques par les auteurs de « libri di ricordi » entre XIV^e et XVI^e siècle, cf. KLAPISCH-ZUBER, *L'invention du passé familial...*, art. cité, p. 105.

notariales, constituées par Côme I^{er}³¹ (avec 185 références, soit 73,1%), suivies de très loin par les archives de l'État, archives des Tribunaux (7 références), de la gabelle des contrats (5 références), du Mont de Piété (30 références). Le livret de Niccolò n'est plus, comme les «ricordanze» médiévales, une compilation de ces «care iscritture» que sont les papiers de famille, il est la boussole qui, grâce à la précision des références archivistiques, permet d'avoir accès à la gigantesque mémoire centrale de la société florentine que sont les divers dépôts d'archives de l'État toscan. Et ce sont ces actes mêmes, dûment enregistrés – tout acte de notaire passé hors du grand-duché est archivé et classé parmi les liasses d'«istrumenti forestieri» de l'«archivio notarile»³² –, minutieusement inventoriés, qui finissent par constituer les cadres sociaux de la mémoire familiale.

Rassemblons ici l'essentiel de notre analyse : dans les années 1710-1729, Niccolò Gondi consigne méticuleusement sur un livret «secret» un ensemble d'informations, selon lui stratégiques pour l'avenir de sa famille. Sur un arc chronologique de plus de 200 ans, soit sur sept générations, il accumule, en plus des «ricordi» d'événements familiaux contemporains, une masse de références d'archives qui lui donnent accès à la gigantesque mémoire écrite collective que sont les archives et autorisent leur utilisation légitime si l'intervention de l'État dans l'arbitrage de conflits familiaux devient nécessaire. Le livret privilégie ainsi les hommes de la lignée de Niccolò, sans pour autant négliger les individus-clés, en terme de dynamique et d'histoire de la famille, et de ses patrimoines, de l'ensemble des autres branches de la famille Gondi. Au sein d'une information relativement diversifiée émerge ainsi une série d'actes auquel Niccolò consacre le maximum d'attention : les testaments.

PORTRAITS DE FAMILLES

Jusqu'à présent, le livret de Niccolò a été disséqué pour lui-même : il s'agissait d'en prendre la mesure, d'en analyser le fonctionnement sans en faire, dès le début, le simple miroir de réalités spécifiques. Cette mémoire familiale, dont nous avons tenté de suivre la construction, il

³¹ Umberto DORINI, *Intorno all'archivio generale fondato da Cosimo I nel 1569*, dans *Gli archivi italiani*, III, 1914, p. 22-81 ; Antonio PANELLA, *L'origine dell'archivio notarile di Firenze*, dans *Archivio storico italiano*, XCVI, 1934, p. 57-92.

³² Par exemple, *ND*, p. 29, 30, enregistrement de plusieurs actes passés par Filippo Maria Gondi devant un notaire napolitain en 1692 et 1695.

n'est plus possible d'en ignorer l'auteur : elle s'inscrit sans aucun doute dans ses préoccupations de chef de famille, elle renvoie aux particularités d'une histoire familiale, aussi bien dans son court terme, celui de la vie même de Niccolò, que dans la succession des générations qui ont précédé Niccolò. Pour cela, l'enquête ne peut plus se limiter au seul livret de Niccolò mais doit s'appuyer sur une documentation plus vaste, familiale et extra-familiale. Mais elle ne peut également s'en tenir à une relation, mécanique voire simpliste, entre un texte et les vicissitudes spécifiques de celui qui le produit. Car, nous semble-t-il, au-delà de la dimension individuelle, c'est bien un système, un ensemble de structures et de stratégies familiales qui ont modelé ce texte; en retour, à travers lui, ce sont elles que nous voudrions finalement tenter de discerner.

Niccolò Gondi.

Niccolò Gondi, né à Florence le 27 janvier 1653, dans la paroisse de Santa-Maria-del-Fiore, est le troisième des quatre fils de Francesco Gondi, « nobile fiorentino », et de Porzia degl'Albizzi, fille du sénateur Niccolò di Clemente di Niccolò, dépositaire général du grand-duc de Toscane³³. Seul le second, Alessandro, né le 2 décembre 1651, est mort en bas âge, en juillet 1652, avant même la naissance de Niccolò. Arrivé à l'âge adulte, Niccolò est donc entouré de deux frères, l'aîné, Bernardo, né le 26 septembre 1650, et Filippo Maria, né le 10 novembre 1655. Si tous deux se lancent jeunes dans les affaires, leur carrière, au bout de quelques années, diverge.

Entre juin 1671 et juillet 1672, Bernardo réside à Lecce; il y commerce activement avec Bari et Gallipoli, Venise, Naples et Livourne³⁴. En novembre 1672, il participe à une société de commerce de Livourne, existant déjà sous le nom de son cousin germain Guidetto Guidetti, où il exerce la fonction de « complementario », en quelque sorte de fondé de pouvoir³⁵. Mais Bernardo entre alors en conflit avec sa famille : en juin 1677,

³³ Sur la carrière de Niccolò degl'Albizzi, Georges DUMON, *Les Albizzi. Histoire et généalogie d'une famille à Florence et en Provence du onzième siècle à nos jours*, Amiens, 1977, 487 p. (p. 78-79).

³⁴ ASF, Gondi 82, « libro di debitori e creditori di Bernardo Gondi di Firenze commorente in Lecce », 1671-1672.

³⁵ ASF, Gondi 273, n° 45, 28 nov. 1672; sur le « complementario », Maurice CARMONA, *Aspects du capitalisme toscan aux XVI^e et XVII^e siècles. Les sociétés en commandite à Florence et à Lucques*, dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, XI, 1964, p. 81-108 (p. 94); les livres de compte de la compagnie sont conservés

contre la volonté paternelle, il épouse Maria-Francesca, fille de feu Tommaso di Giosafat degl'Albizzi, qui appartient à une branche différente de celle de Porzia, mère de Bernardo. S'agit-il de tension interne à la famille des Albizzi? Bernardo est-il alors encore trop jeune pour se marier? La situation de Maria-Francesca, déjà deux fois veuve, de Curzio Adimari, puis de Carlo Federighi qu'elle avait épousé en 1670, son âge, sans doute plus élevé que celui de Bernardo, ne conviennent-ils pas à Francesco Gondi? Nous l'ignorons. Toujours est-il que Bernardo quitte la maison de son père qui finalement, en août, reconnaît le contrat de mariage, émancipe son fils et lui accorde une pension à vie de 20 écus par an³⁶. La position de Niccolò en sort renforcée.

Filippo Maria se lance lui aussi dans le commerce : émancipé par son père en avril 1681, il se rend à Naples où il crée une compagnie avec son cousin germain Alessandro Guidetti, frère de Guidetto; à la mort de son associé, en avril 1689, il fonde une nouvelle société avec Giovan Francesco del Rosso, qui durera jusqu'à sa mort le 29 août 1704³⁷. Filippo Maria, qui est resté célibataire, est fort actif au sein de la nation florentine de Naples, dont il est à plusieurs reprises consul³⁸. Il reste toujours en relations étroites avec ses deux frères : en février 1686, au lendemain de la mort de leur père, il confie à Niccolò l'entière administration des biens qu'il détient à Florence et en Toscane³⁹.

À la différence de ses deux frères, Niccolò ne semble pas avoir exercé d'activités commerciales; mais il est vrai que nous ignorons presque tout de sa vie jusqu'à ce que, au décès de son père, la tenue de ses livres de compte nous le montre, pendant une dizaine d'années, simple gestionnaire attentif des domaines familiaux. En juin 1693, il est nommé camerlin-

dans les archives Gondi, ASF, Gondi 24-31, 1672-1679. Guidetto Guidetti est le fils de Domenico d'Alessandro Guidetti et de Lucrezia di Bernardo Gondi, sœur de Francesco Gondi. Nous ignorons presque tout de la vie ultérieure de Bernardo : notons simplement qu'il reçut en juin 1706 le diplôme de conseiller impérial de l'empereur Joseph I^{er}, ASF, *Mediceo del Principato*, 6415, 1^{er} juin 1706.

³⁶ ASF, Gondi 273, n° 51, 52, 53; Niccolò mentionne l'affaire dans les *ND*, p. 62; sur Maria-Francesca degl'Albizzi, DUMON, *op. cit.*, p. 244.

³⁷ ASF, Gondi 274, n° 11; 275, n° 41; 80, à la date du 7 mai 1689; 89, p. 58, 75 (15 avr. 1705), 81-82 (13 juil. 1705) et 91 (détails sur le capital de la société, 19 sept. 1705).

³⁸ ASF, *Mediceo del Principato* 4123, 4124, 4127. Dans les années 1685-1693, les associés de Filippo-Maria, Alessandro Guidetti et Giovan Francesco del Rosso, figurent aussi parmi les consuls de la nation florentine de Naples.

³⁹ ASF, Gondi 274, n° 20, 15 févr. 1686.

gue général de la gabelle et du mont du sel, charge qu'il exerce jusqu'en mai 1706⁴⁰. Cette nomination marque le début d'une grande carrière politico-administrative, scandée par l'accession au conseil des deux-cents en mai 1701, la désignation en février 1712 comme provéditeur et l'un des six «protecteurs» du nouveau «Monte redimibile», et surtout par l'entrée au Sénat, le 14 août 1712⁴¹. Désormais, Niccolò exerce presque sans aucune discontinuité une, voire plusieurs, des nombreuses charges florentines, qu'il y soit appelé par le vieux système des «tratte» ou par la faveur du prince : de juillet 1707 à sa mort, à suivre les *Notizie diverse*, ce sont au moins 52 nominations qui concernent Niccolò, dont certaines de première importance, comme celle de provéditeur du Mont de Piété (septembre 1716), ou de surintendant de l'imprimerie granducale (mars 1723).

La famille Gondi tient bien son rang parmi les familles sénatoriales : avec 9 sénateurs entre 1532 et 1711, elle arrive en 12^e position derrière les Capponi (25 sénateurs), les Strozzi (17), les Medici (16), les Guicciardini (12), les Antinori (11), les Acciaiuoli, Altoviti, Nerli, Niccolini, Ridolfi et Salviati (10), à égalité avec les Corsini et les Martelli⁴². Mais cette dignité est fort inégalement répartie entre les diverses branches de la famille : 7 sénateurs sur 9 appartiennent à la descendance de Salvestro di Simone ; dans la lignée de Niccolò, celle des descendants de Bernardo d'Antonio di Leonardo, seul le frère de son arrière-grand-père, Amerigo, fondateur de la branche de la femme de Niccolò, a obtenu la dignité sénatoriale. N'oublions pas toutefois que le grand-père maternel de Niccolò, Niccolò di Clemente degl'Albizzi avait été élu sénateur en 1643. La nomination de Niccolò n'est donc pas celle d'un «homo novus» ; elle souligne cependant l'insertion au sein de la haute aristocratie florentine d'une branche Gondi qui jusque-là s'était légèrement tenue en retrait. Cette insertion est toutefois antérieure à l'entrée au Sénat, qui vient couronner le parcours de Niccolò.

En novembre 1697, Niccolò est admis à l'Académie florentine, une des grandes institutions politico-culturelles créées au siècle précédent par

⁴⁰ ASF, Gondi 275, n° 7 et 8 (29 mai 1693) ; Salvino Salvini, dans son *Diario*, indique que Niccolò était auparavant camerlingue de l'Art des médecins et pharmaciens, Bibliothèque Marucellienne, manuscrits, A 139, f° 54. Niccolò note un bilan détaillé de sa gestion dans ND, p. 39-40.

⁴¹ ASF, Gondi 88, 13 mai 1701 ; ND, p. 45, 10 févr. 1712 ; Gondi 90, p. 45-47 ; Domenico Maria MANNI, *Il senato fiorentino, o sia notizia de' senatori fiorentini . . .*, Florence, 1771, XLIII + 147 p. (p. XXXVIII, 60). Cf. ND, p. 52.

⁴² MANNI, *op. cit.*, aux noms de famille cités.

Côme I^{er}⁴³; en mars 1703, il obtient une « *patenta di familiarità* » du cardinal Francesco Maria de' Medici, frère de Côme III qui, selon Niccolò, lui fait jouir « des mêmes honneurs que les gentilshommes de sa chambre »⁴⁴. Ces faveurs, et celles qui suivront, il les doit en partie à son lointain cousin, l'abbé Carl'Antonio Gondi qui, secrétaire d'État depuis mai 1682, a succédé en 1701, sans toutefois en prendre le titre, au premier secrétaire d'État Francesco Panciaticchi⁴⁵. À plusieurs reprises, Niccolò lui envoie des cadeaux, et il reconnaît explicitement son intervention lors de sa désignation comme provéditeur du « Monte redimibile » : il le remercie alors en lui offrant, couvert de chocolats et autres friandises, un splendide plateau d'argent qui appartenait à la « *donora* » de sa femme⁴⁶.

À n'en point douter, Niccolò, durant sa vie, connaît une réelle ascension politique : ses relations, son « pouvoir social » s'étendent. Il suffit d'examiner, pour s'en convaincre, l'essor du tirage des faire-part que Niccolò fait distribuer lors des principaux événements familiaux. Lors de son mariage, en novembre 1691, il fait imprimer 150 invitations ; le nombre des « *polizze* » s'élève à 250 pour le décès de son frère Filippo Maria en septembre 1704, à 400 – portées deux jours plus tard à 450 – pour la prise de voile de sa fille aînée en juin 1709, à 600 en septembre 1714 pour celle de sa seconde fille ; mais, en fait, seuls 530 faire-part seront alors distribués, et Niccolò se contente de 500 exemplaires pour les vœux perpétuels de sa seconde fille en juin 1719 et pour le décès de son frère Bernardo en septembre de la même année. La courbe est claire : l'ascension en est forte et continue jusqu'à l'obtention de la charge de sénateur ; dès lors, elle se stabilise, signe de la fixation d'un réseau de relations qui, à se fier à cet indice sans doute quelque peu sommaire, aurait ainsi plus que triplé en une vingtaine d'années⁴⁷.

Le bilan d'ensemble n'en reste pas moins sans ambiguïté : sa brillante carrière politico-administrative – qui ne le conduit toutefois, par choix personnel ou par manque de « faveurs », qu'à la périphérie de la noblesse

⁴³ ASF, Gondi 88, p. 183.

⁴⁴ ASF, Gondi 89, p. 58, 22 mars 1703.

⁴⁵ Furio DIAZ, *Il Granducato di Toscana. I Medici*, Turin, 1976, XV + 582 p. (p. 470-471) ; Giuseppe PANSINI, *Le segreterie nel principato mediceo*, dans *Carteggio universale di Cosimo I de' Medici. I. Archivio di Stato di Firenze*, a cura di Anna Bellinazzi e Claudio Lamioni, Florence, 1982, p. IX-XLIX (p. XLVII).

⁴⁶ ASF, Gondi 90, p. 47, 18 févr. 1712 ; Niccolò mentionne également les faveurs de l'abbé lors de son décès, *ND*, p. 65.

⁴⁷ ASF, Gondi 88, p. 9 ; 89, p. 59 (= 99), 206-208 ; 90, p. 142, 288, 301.

de cour – empêchera, le moment venu, de le considérer comme appartenant à une noblesse atone, frileuse et simplement tournée vers le passé.

Niccolò et Cornelia Gondi.

Le 25 novembre 1691, jour de la Sainte-Catherine, Niccolò conduit chez lui Cornelia-Gaspera, fille d'Amerigo di Vincenzo Gondi, sa cousine parallèle au 4^e degré; il avait signé avec son beau-père le contrat de mariage le 4 septembre précédent; une première partie de la dot – 2 100 écus sur les 8 000 promis –, acquittée le 19 septembre, la dispense pontificale reçue le 29 septembre, il faut attendre encore près de deux mois pour célébrer le mariage, suivi de trois soirées de fêtes au palais familial⁴⁸. Des négociations qui ont précédé ce mariage, des justifications qui ont accompagné ce « choix », Niccolò ne nous livre rien, ni dans les *Notizie diverse* ni dans son *Giornaletto*, et l'absence de correspondance familiale nous prive cruellement d'information sur ce mariage consanguin.

De cette union naissent, entre 1692 et 1705, dix enfants, à très bref intervalle, 9 mois jour pour jour après le mariage pour l'aîné, entre 11 et 17 mois pour les suivants, 21 et 23 mois pour les deux derniers (cf. fig. 2). Tous les enfants sont en effet mis en nourrice dans les jours qui suivent leur naissance, jusqu'à l'âge de 15 à 18 mois. Seul l'un des enfants décède en bas âge; un second, qui « e vissuto sempre infermo (. . .) e sempre stato con poca cognizione », meurt adolescent⁴⁹. Sur quelle voie Niccolò va-t-il engager les huit enfants qui parviennent à l'âge adulte?

Après avoir été mises très jeunes en pension dans un couvent, les deux filles deviennent toutes deux religieuses à Sant'Ambrogio: Maria-Porzia prend le voile en juillet 1709, Maria-Giulia-Gaspera la rejoint en octobre 1714, l'une et l'autre au cours de leur seizième année⁵⁰.

Tous les garçons dirigent également leurs pas vers l'Église, à une exception près: Amerigo Antonino, après des études laborieuses – à 17 ans révolus, son père lui fait encore donner des leçons pour bien écrire et compter –, entre en 1714 comme employé à la banque de Cosimo del Sera avant d'obtenir un poste de copiste (« scriturale ») au « Monte redimibile »

⁴⁸ Sur la succession des étapes, ASF, Gondi 89, p. 6-14.

⁴⁹ Les données sur la mise en nourrice proviennent des livres de comptes, ASF, Gondi 88 et 89, *passim*. Sur les deux décès en bas âge, Gondi 88, p. 235, 10 sept. 1699; 90, p. 274, 2 sept. 1717.

⁵⁰ ASF, Gondi 89, p. 82, 209, à la date du 27 juil. 1710; Gondi 90, p. 37; ND, p. 54.

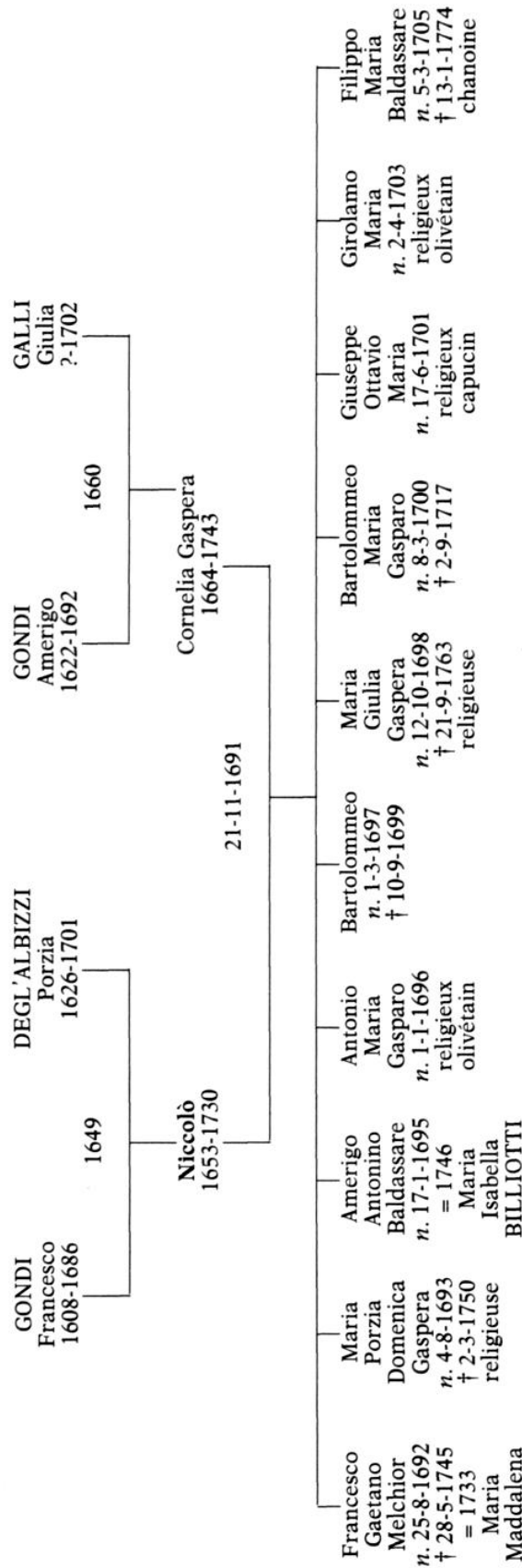


Fig. 2 : La famille de Niccolò GONDI (1652-1730)

dont son père est provéditeur; et plusieurs mois durant, son père appoin-tera un certain Filidauro Dolci pour l'aider dans l'exercice de cette charge⁵¹.

Antonio Maria et Girolamo Maria entrent, à l'âge de 15-16 ans, dans l'ordre des Olivétains; au sortir du noviciat de Monte Oliveto, ils abandonnent quelque temps la Toscane, et séjournent plusieurs années l'un en Lombardie, l'autre en Vénétie et dans les Marches⁵². Giuseppe Ottavio Maria est lui aussi conduit au noviciat de Monte Oliveto, en avril 1714, mais dès novembre, il est de retour à Florence; nous ignorons tout de lui dans les années qui suivent jusqu'en 1726 où il réapparaît, assailli par ses créanciers. Son frère aîné doit accepter, pour sauver l'honneur familial, de prendre ses dettes à son compte : pas moins de 1 500 écus! Il ne semble guère rentrer dans le droit chemin pour autant puisque, dix-huit mois plus tard, il doit à nouveau 800 écus. Mais, alors qu'à la fin d'août 1728 il a disparu de la maison depuis plusieurs jours, son père apprend qu'il vient de se faire capucin au couvent de Montepulciano, «ravvedutosi per la Dio grazia de i trascorsi di sua gioventu, e ritiratosi a far penitenza», selon les «ricordi» de son frère⁵³.

L'aîné et le dernier-né ne prennent pas la voie du couvent, mais revêtent cependant l'habit ecclésiastique. Devenu abbé en août 1711, Francesco Gaetano se rend à Pise pour étudier le droit et obtient en avril 1715 le titre de docteur «in utroque». De retour à Florence, c'est lui qui est choisi pour prononcer à la collégiale San Lorenzo le sermon de l'office funèbre en l'honneur de Louis XIV et reçoit peu après les ordres mineurs. En avril 1716, il part pour Rome où, pendant trois années, il perfectionne ses connaissances juridiques à l'Académie des nobles ecclésiastiques. Mais l'engagement vis-à-vis de l'Église n'est pas irréversible : ayant obtenu en septembre 1719 une charge de provéditeur de la gabelle des contrats, puis élevé, bien avant l'âge légal de 40 ans, à la dignité sénatoriale en août 1721, il demande à l'archevêque l'autorisation de retourner à l'état laïc⁵⁴. Ce qui suscite quelque gêne quand son plus jeune frère, en décembre 1722, demande la licence épiscopale pour prendre l'habit ecclésiastique; Filippo Maria aura, il est vrai, une vie sans heurt : après des études de

⁵¹ ASF, Gondi 89, p. 174; 90, p. 53, 122, 130, 205, 217; *ND*, p. 57.

⁵² Pour Antonio Maria, ASF, Gondi 89, p. 174; 90, p. 5, 7, 45, 98, 126, 276; *ND*, p. 45. Pour Girolamo Maria, Gondi 90, p. 290; 91, p. 180, 226; *ND*, p. 62, 68.

⁵³ ASF, Gondi 90, p. 122, 145; 95, f^{os} 114^{ro}, 121^{ro}-123^{vo}; *ND*, p. 76.

⁵⁴ ASF, Gondi 90, p. 28, 36, 163, 166, 192, 195; *ND*, p. 56, 62; MANNI, *op. cit.*, p. IXL, 60.

droit à l'Université de Pise, et l'obtention du doctorat en mai 1729, il regagne la maison familiale à Florence et devient, en septembre 1734, chanoine au chapitre de la cathédrale florentine⁵⁵.

De ces notices familiales sur les enfants de Niccolò Gondi, deux faits se dégagent avec netteté : au décès de Niccolò, en 1730, *aucun* de ses enfants n'est encore marié ; sur les 8 enfants parvenus à l'âge adulte, 7 – dont la totalité des filles – sont voués au célibat ecclésiastique, et 6 l'adoptent définitivement. Or comment interpréter ces deux comportements ? La question est d'importance, car, des réponses que nous pourrions apporter, dépend, dans une certaine partie, la lecture des *Notizie diverse*. S'agit-il en effet d'un quasi « hapax », d'une « outrance » dont les raisons seraient individuelles, ou bien s'inscrivent-ils dans une norme sociale qui transcenderait individu et famille et signifierait l'insertion des Gondi dans l'aristocratie florentine de leur temps ?

Les données comparatives manquent pour évaluer l'importance des filles et fils de la noblesse voués au célibat ecclésiastique : selon R. B. Litchfield, 44% des filles de la noblesse parvenue à l'âge adulte étaient placées, au XVII^e siècle, dans un couvent ; nous ne disposons d'aucune donnée pour les hommes⁵⁶. Remarquons toutefois qu'à la fin du XVII^e siècle et au début du siècle suivant, Florence est fortement marquée par la vie dévote que mène Côme III⁵⁷. Niccolò Gondi et sa famille semblent adhérer fortement au modèle religieux proposé par le souverain : à suivre ses livres de compte, Niccolò participe à la vie d'une douzaine de confréries, fait admettre ses sept fils, quelques jours après la naissance de Filippo Maria, le dernier-né, à la compagnie de San-Frediano ; il suit les pas du grand-duc et part en pèlerinage à La Verne – le couvent de saint François d'Assise – en 1702, à la Sainte Maison de Lorette en 1707⁵⁸. Et Francesco, selon son livre-journal, continue les comporte-

⁵⁵ ASF, Gondi 91, p. 156, 162, 289, 294 ; ND, p. 71, 76 ; Gondi 95, f^{os} 129^{vo}-130^{ro} ; Salvino SALVINI, *Catalogo cronologico de' canonici della chiesa metropolitana fiorentina, compilato l'anno 1751* . . . , Florence, 1783, p. 214 (notice n^o 932).

⁵⁶ Robert B. LITCHFIELD, *Demographic characteristics of Florentine patrician families, Sixteenth to Nineteenth centuries*, dans *The Journal of Economic History*, XXIX, 1968, p. 191-205 (p. 203). Sur la mise au couvent des filles aux XV^e et XVI^e siècles, cf. Richard C. TREXLER, *Le célibat à la fin du Moyen Âge : les religieuses de Florence*, dans *Annales, E.S.C.*, XXVII, 1972, p. 1329-1350.

⁵⁷ En dernier lieu, sur ce problème historiographiquement tumultueux, cf. les analyses sereines de Elena FASANO-GUARINI, *Cosimo III de' Medici*, dans *Dizionario biografico dell'Italiani*, Rome, 1984, XXX, p. 54-61 (p. 57-58).

⁵⁸ ASF, Gondi 89, p. 38-39, 143-144.

ments paternels. À n'en point douter, les Gondi suivent ainsi de fort près la piété du prince.

De plus d'importance pour notre propos est le second phénomène : certes, le poids écrasant du célibat ecclésiastique lamine le nombre des mariages mais ne saurait, en aucun cas, rendre compte de leur totale absence avant le décès du père. Ce n'est, en effet, que trois ans plus tard, en décembre 1732, que Francesco, «senz'alcuna passione o riflessione politica, e col solo fine della sua [Dio] maggior gloria, della salute dell'anima mia, del vantaggio della città, e della successione della casa», selon les propres annotations de son livre de raison, contracte mariage avec Maria-Maddelena, fille de feu Andrea Gerini-Bonciani, et petite-fille du sénateur Girolamo Gerini⁵⁹. Notons que, de cette union, dont naitront au moins quatre enfants, il ne survit aucun enfant mâle au décès de Francesco en 1745, ce qui oblige son frère cadet Amerigo Antonio, alors âgé de 50 ans, de prendre femme et ainsi d'épouser, l'année suivante, Maria Isabella, fille de feu Alessandro Billiotti⁶⁰.

À son décès, Niccolò, en mars 1730, a 77 ans révolus ; son fils aîné, Francesco, est dans sa 37^e année, il a donc largement dépassé les 33 ans, âge moyen au premier mariage des jeunes nobles florentins dans la première moitié du XVIII^e siècle⁶¹. Or, aucune vicissitude particulière ne permet de rendre compte du non-mariage du fils avant la disparition de son père. S'agirait-il alors d'un modèle social, dont l'importance ne saurait échapper à qui étudie les structures familiales de l'aristocratie ? Il interdirait en effet la possibilité même d'une cohabitation, sous le même toit, du couple parental avec celui du fils : la famille aristocratique, dès lors, n'épouserait pas les configurations de la famille-souche. Reprenons la totalité des mariages de fils Gondi que nous avons retrouvés pour les années 1480-1800 – soit 56 cas –, et examinons le rapport qui s'établit entre décès du père et date du mariage du ou des fils ; nous connaissons ces éléments avec une précision suffisante pour 45 mariages.

Ainsi apparaît, entre XVI^e et XVII^e siècle, un changement décisif dans les comportements familiaux ; désormais, et de façon déjà presque

⁵⁹ ASF, Gondi 95, f° 134^{vo}, n° 242, 23 déc. 1732 ; le mariage n'est célébré que le 15 juin 1733.

⁶⁰ La pratique des mariages successifs au sein de la fratrie, en l'absence de descendance, ou de descendance mâle, existe à Venise dès le XVI^e siècle : cf. l'exemple de la descendance de Paolo Tron (1509-1580), avec, en plus, l'inversion de l'ordre des mariages, analysé par James C. DAVIES, *The decline of the Venitian nobility as a ruling class*, Baltimore, 1962, 155 p. (p. 65).

⁶¹ LITCHFIELD, art. cité, p. 199, tableau 3.

Tableau 6

**DÉCÈS DU PÈRE ET DATE DU MARIAGE DU/DES FILS
DANS LA FAMILLE GONDI (XVI^e-XVIII^e SIÈCLE)**

	XVI ^e siècle	XVII ^e siècle	XVIII ^e siècle
Nombre de mariages	33	14	9
Nombre de mariages utilisables	23	14	8
Mariage du fils antérieur au décès du père (cas a)	10	2	0
Mariage du fils postérieur au décès du père (cas b)	13 56,5%	12 85,7%	8 100%
Âge moyen au premier mariage			
– dans le cas a	31 ans	24,5 ans	–
– dans le cas b	34,7	43,4	33,7
– ensemble	33 ans	40,5 ans	33,7 ans

despotique au XVII^e siècle, le fils doit attendre le décès du père pour se marier⁶². Nous n'avons pas ici mentionné l'écart qui sépare les deux événements : son amplitude, qui varie de quelques mois à une vingtaine d'années, est globalement fonction de l'âge au décès du père, ce qui indique clairement que l'âge au premier mariage du fils est une variable indépendante par rapport à l'âge du père à son décès. Il ne s'agit là en fait que de l'un des éléments d'une transformation plus profonde des structures familiales, visible dans la restriction des mariages des fils à un seul d'entre eux – nous y reviendrons – et l'élévation progressive de l'âge des fils au premier mariage. Une des conséquences de cette mutation, décisive pour notre propos, nous semble être la relative soustraction de la conclusion des mariages des fils à la sphère paternelle. Aurions-nous là une explication véritablement structurelle de l'absence quasi-totale des mariages et des relations d'alliance dans les *Notizie diverse* de Niccolò?

⁶² Le phénomène a été analysé de près pour la noblesse napolitaine par Gérard DELILLE, *op. cit.*, p. 202-212.

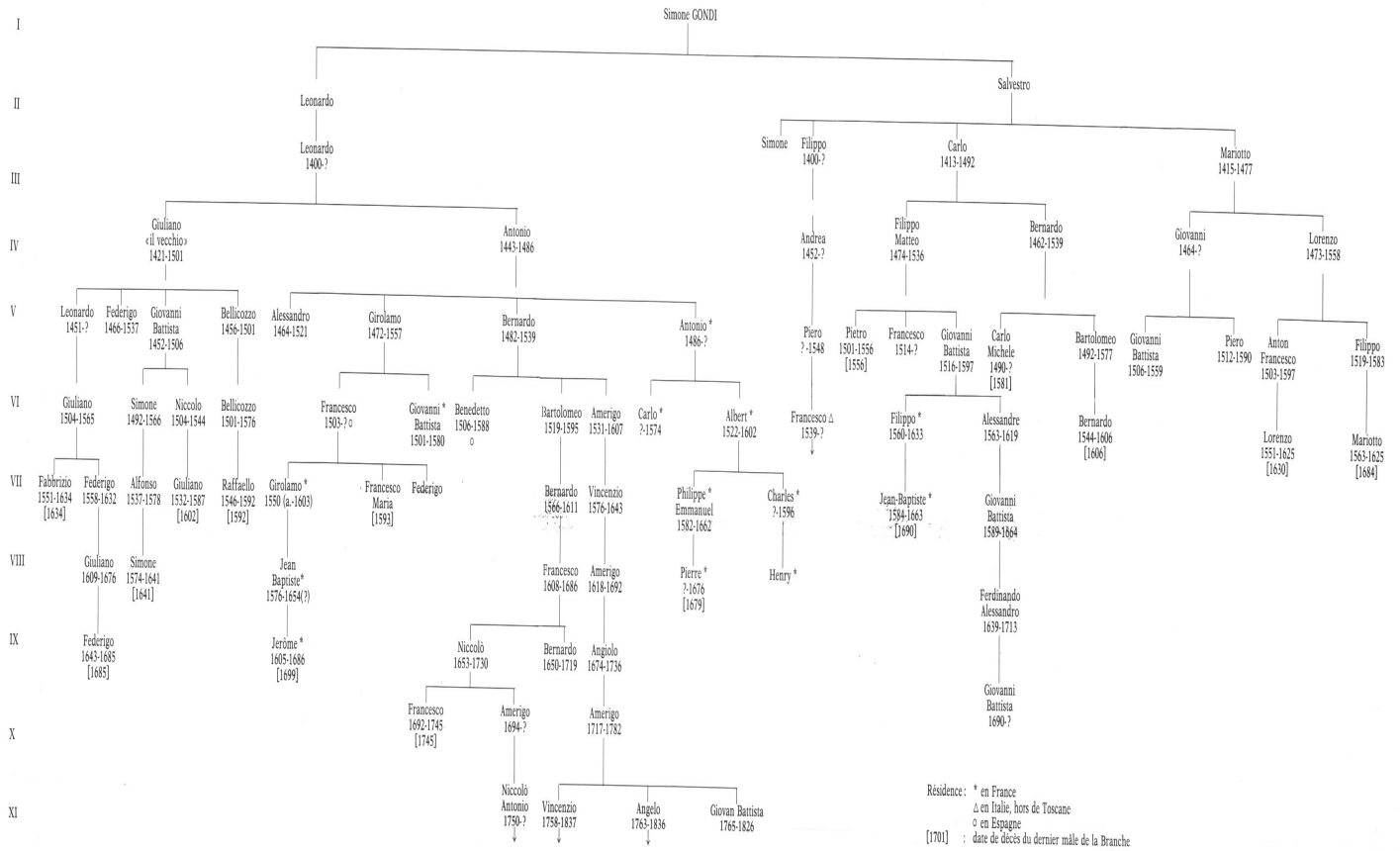


Fig. 3 - La «nébuleuse Gondi». Généalogie simplifiée [ne figurent que les hommes ayant eu une descendance], XIV^e-XIX^e siècle.

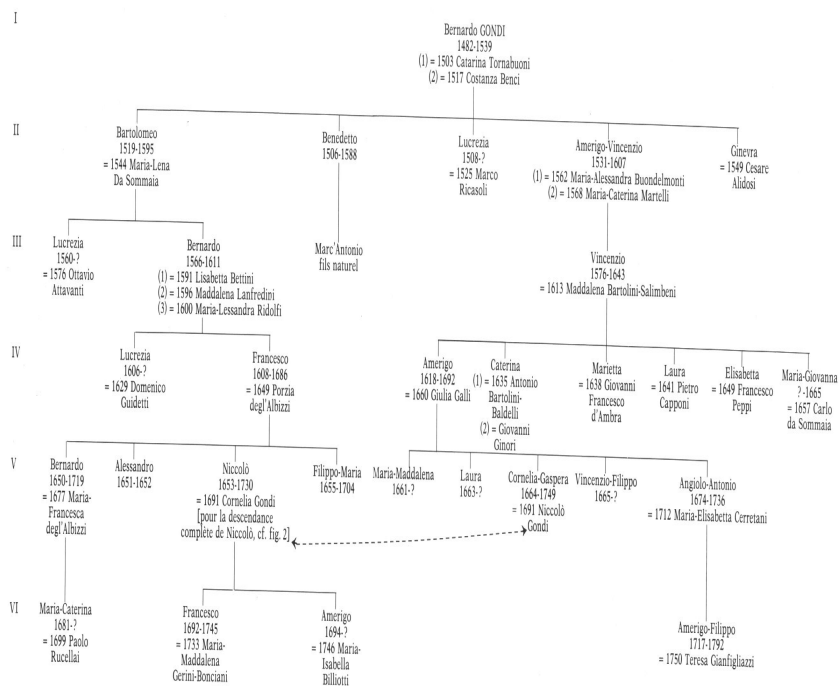


Fig. 4 - Descendance simplifiée de Bernardo d'Antonio di Leonardo Gondi (tous les mariages connus ont été indiqués).

La nébuleuse Gondi (XVI-XVIII^e siècle) (cf. fig. 3).

Lorsqu'en 1710 Niccolò commence la rédaction de son « libretto », les Gondi se répartissent alors dans Florence entre quatre résidences. Via Maggio, le sénateur Ferdinando Alessandro habite avec son épouse Ottagia Gondi, son fils le chevalier Giovan-Battista et son frère, l'abbé Carl'Antonio, premier secrétaire d'État de Côme III; Amerigo et Angiolo, les deux cousins, et beaux-frères, de Niccolò, encore célibataires, occupent le palais de la place San Firenze, que Giuliano di Leonardo a fait élever dans les dernières années du XV^e siècle; Niccolò et son épouse logent dans un palais que son arrière-grand-père Bartolomeo a acquis en 1593 à l'angle de la place du Dôme et de la via del Cocomero. Son frère Bernardo est le seul à n'être point propriétaire: pour 75 écus par an, il loue avec sa femme une maison au marquis Giovan Vincenzo Torrigianni, dans la paroisse Santa Maria degl'Ughi⁶³.

Dispersés à travers l'espace urbain, ces quatre foyers n'en conservent pas moins des liens de solidarité réels et efficaces. Ce n'est pas parce que Bernardo a quitté la maison paternelle en 1677, pour se marier selon son gré, que les relations ont été rompues avec son frère: ce dernier continue de lui verser tous les ans 40 écus pour l'aider à tenir sa maison, selon les dispositions testamentaires de leur père, et, à suivre les mentions qui figurent sur les livres d'administration domestique de Niccolò, aucune discorde ne semble affecter les bons rapports entre les deux frères. Un exemple parmi d'autres: en mai 1712, Bernardo fait savoir à Niccolò qu'il vient de refaire son testament, car il a l'intention de se rendre à Vienne, en Autriche⁶⁴. L'abbé Carl'Antonio – nous l'avons déjà noté – fait largement profiter ses parents de sa position stratégique dans l'appareil d'État. Enfin, la conscience lignagère persiste: la chapelle familiale à Santa Maria Novella, fondée par les fils et petits-fils de Giuliano l'« ancien » en 1503, et qui est toujours au XVIII^e siècle le lieu de sépulture de la quasi-totalité des membres de la famille, en est un des supports fondamentaux.

Si au XVIII^e siècle les Gondi restent, sans conteste, une famille puissante, les modalités de leur pouvoir social diffèrent notablement de celui des décennies, voire des siècles précédents. Au cours des XVI^e et XVII^e

⁶³ ASF, Manoscritti 519, Lorenzo Maria MARIANI, *Famiglie nobili fiorentine*, p. 165; Gondi 84, p. 10.

⁶⁴ ASF, Gondi 90, p. 56, 28 mai 1712; Bernardo a refait son testament le 18 mai.

siècles, les Gondi constituaient un réseau tentaculaire qui s'étendait bien au-delà des frontières du grand-duché, vers Rome et Naples dans la péninsule, en Espagne, et, par dessus tout, en France. Or, en 1710, il n'existe plus aucune famille Gondi en dehors de Florence : ce resserrement du réseau familial, ce recentrage florentin, sont, en grande partie, le fruit d'une modification profonde des structures familiales, qui n'est pas propre aux Gondi. Sans elle, le livret de Niccolò perd beaucoup de son intelligibilité (cf. fig. 3 et 4).

Jusqu'en plein XVI^e siècle, la multiplication des branches de la famille résulte du mariage, au sein de chaque fratrie, d'un nombre élevé de fils. Ainsi, Antonio Gondi (1443-1486) a eu de son épouse Maddalena di Bernardo Corbinelli 15 enfants, dont 7 garçons ; des 6 parvenus à l'âge adulte, 2 sont entrés chez les dominicains du couvent de San-Marco, les 4 autres se sont mariés, entre 25 et 30 ans. C'est en fait l'acte ultime d'une pratique antérieure : tout au long du XVI^e siècle, on ne rencontre jamais plus de 2 mariages de garçon par fratrie, jusqu'à ce que, au tout début du XVII^e siècle, le mariage des fils soit restreint à 1 seul d'entre eux. Lors du dernier mariage « multiple », dans les années 1600-1610, la situation décrite un siècle plus tôt a été totalement inversée : sur les 10 enfants de Giuliano di Leonardo (1504-1565), 6 garçons parviennent à l'âge adulte, dont 2 seulement se marient, tardivement, en 1607-1608, âgés respectivement de 55 et de 50 ans⁶⁵.

Cette ramification, encore active au XVI^e siècle, s'était accompagnée de la participation à la diaspora marchande florentine. Ainsi, parmi les fils de Bernardo d'Antonio (1489-1539), Bartolomeo est parti à dix-sept ans travailler à Séville, chez les florentins Luigi Ricasoli et Giovan Battista Ridolfi, avant de séjourner quelques années à Naples (1545-1549), de s'y marier à la fille d'un autre marchand florentin et de s'en retourner à Florence, que trois autres de ses frères ont, sans doute, déjà quittée, deux pour Valence, en Espagne, le dernier, Alfonso, pour la France où il deviendra surintendant de la maison de la reine Catherine de Médicis⁶⁶.

⁶⁵ Une chronologie analogue, avec une brutale réduction du nombre des mariages par fratrie, se retrouve, par exemple, dans le patriciat milanais : Dante ZANETTI, *La demografia del patriziato milanese nei secoli XVII, XVIII, XIX*, Pavie, 1972, 284+266 p. (p. 57-63). Dans un cadre européen, cf. les remarques de Gérard DELILLE, *Aristocrazie europee dell'Ottocento. Premessa*, dans *Quaderni storici*, XXI, 1986, p. 347-358 (p. 350).

⁶⁶ ASF, Gondi 271, n° 44, p. 39, 43 ; 266, n° 39 ; CORBINELLI, *op. cit.*, vol. I, t. 1, p. CCLXX.

Chez les Gondi, la France est la destination la plus fréquente : l'émigration s'appuie alors sur les deux filières – qui peuvent d'ailleurs s'enchaîner ou s'associer – de la banque lyonnaise, jusque dans les dernières années du XVI^e siècle – Filippo di Giovan Battista s'y installe encore vers 1580 et y épouse Lucrezia, fille du banquier florentin Lorenzo Capponi –, et de la cour de France : avec la succession, presque sans intervalle, de deux reines florentines, Catherine de Médicis, épouse d'Henri II et puissante «reine-mère», et Marie de Médicis, elle aussi reine puis régente, le flux entre Florence et la cour française perdure pendant près d'un siècle. La combinaison des deux filières est ainsi à l'origine de la grande famille des ducs de Retz : Antonio, installé à Lyon en 1516, s'y enrichit dans la banque, acquiert les premières faveurs royales, devient maître d'hôtel d'Henri II ; son fils Albert, premier gentilhomme de la chambre de Charles IX, est élevé dans les années 1570 à la dignité de maréchal de France, et reçoit le titre de duc de Retz⁶⁷.

À partir des premières décennies du XVII^e siècle, la fin des fondations de branches cadettes ne permet plus de compenser la disparition des branches sans héritier ou qui tombent en quenouille. Ces extinctions, qui entraînent la rétraction du réseau familial, scandent l'histoire des Gondi tout au long du siècle pour culminer dans les années 1680, au moment même où Niccolò devient chef de famille. Le 24 août 1679 s'éteint à Paris Jean-François-Paul de Gondy, cardinal de Retz, «ultimo maschio di detto ramo», note Niccolò. Le décès de l'abbé Lorenzo, fils de Mariotto, le 16 septembre 1684 à Florence, met fin à la descendance de Mariotto di Salvestro (1415-1477), à la suite du décès, lors de la peste de Milan en 1630, de Girolamo, fils du sénateur Lorenzo et chevalier de Malte. Six mois plus tard, la mort de Federigo di Giuliano, le 25 avril 1685, clôt la lignée de Giuliano di Lionardo, dit l'«ancien», celle du constructeur du palais de la place San Firenze qui, dans le voisinage du Palazzo Vecchio et de la place de la Seigneurie, au centre politique de la ville, et de l'État, témoigne de l'antique splendeur des Gondi. En moins d'un siècle, les quatre branches issues de trois des fils de Giuliano ont pris fin les unes après les autres, celle de Belicozzo en 1592, celle de Giovan Battista en 1603 puis en 1641, enfin la branche aînée, celle de Leonardo, en 1684. Et l'hémorragie ne

⁶⁷ Sur la filière lyonnaise, comte de CHARPIN-FEUGEROLLES, *op. cit.*, p. 118-128 ; Richard GASCON, *Grand commerce et vie urbaine au XVI^e siècle. Lyon et ses marchands*, Paris-La Haye, 1971, vol. 2, 999 p. ; Roger DOUCET, *La banque Capponi à Lyon en 1556*, Lyon, 1939, 48 p. ; Marie-Henriette JULIEN DE POMMEROL, *Albert de Gondi maréchal de Retz*, Genève, 1953, X-324 p.

s'arrête point là : le décès d'Antoine-Philippe, fils de Jean-Baptiste de Gondi, baron de Beauvois, à Paris en février 1691 – un religieux augustin que Côme III avait chargé de ses affaires en cour de France en l'absence du résident toscan – termine la branche cousine du sénateur Ferdinando Alessandro. En juillet 1699, disparaît à Paris, sans descendance, le baron Pierre-Ferdinand de Gondi; le décès de son père en avril 1686 – il était revenu finir ses jours à Florence – avait déjà durement ébranlé les consciences familiales car, dans son cas, le risque accru de rupture de la continuité biologique s'accompagnait d'une épouvantable déchéance économique : totalement ruiné, Jérôme était mort chez un marchand d'Or San Michele sans laisser le moindre bien, « même pas le lit dans lequel il dormait », et il n'avait plus pour revenu annuel que les 12 écus des lieux du Mont de Piété qu'il détenait de l'héritage d'Alessandro d'Antonio Gondi⁶⁸.

Or c'est dans cette scansion courte, quasi hallucinante, août 1679, septembre 1684, avril 1685, avril 1686, que Niccolò, à la mort de son père, en janvier 1686, devient chef de famille. De ses états d'âme, de ses intentions, de ses réflexions, Niccolò ne confie rien à ses cahiers, si ce n'est la mention méticuleuse des disparitions successives⁶⁹. Quelques indices de ci de là, certaines actions, engagées dans les années qui suivent, autorisent toutefois à dégager deux ensembles de comportements.

À la date du 25 avril 1686, Niccolò mentionne sur son livre de compte la fin de la lignée issue de Giuliano l'« ancien » avec le décès, le 27 octobre 1686, du chevalier Federigo Gondi : de son mariage avec Catarina, fille de Vincenzo de' Medici, décédée en avril 1674, ne survivaient plus alors que des filles. Or, dans le testament de Giuliano l'« ancien », enregistré par le notaire Jacopo di Martino Martini le 3 mai 1501, il était prévu que, en l'absence d'héritiers mâles, ses biens passeraient aux fils et descendants mâles de son frère Antonio, « dont nous faisons partie, mais le sieur Amerigo Gondi, encore vivant, et d'un degré de parenté antérieur à nous, prétend à cette succession; ce qui ne nous empêchera pas, moi-même ainsi que mes frères, les sieurs Bernardo et Filippo Maria, à être attentifs à ce que cela ne nous porte point préjudice »⁷⁰. Et ainsi, à la fin de l'année, ce sont près de 40 écus que les frères Gondi ont dépensé pour obtenir copie ou extraits de différents actes, dont une copie en bonne et due forme du

⁶⁸ ASF, Gondi 80, à la date du 10 avr. 1686; même remarque dans CORBINELLI, *op. cit.*, vol. I, t. 1, p. CCLXV.

⁶⁹ ND, p. 3, 4, 5, 60.

⁷⁰ ASF, Gondi 80, 25 avr. 1686.

testament de Giuliano l'«ancien», qui a été apportée à l'avocat Francesco Cellési, «pour qu'il étudie comment nous pouvons ne pas rester exclus de la succession de cet héritage par le sieur Amerigo Gondi (. . .) en cas de disparition de sa lignée et descendance»⁷¹. En fait, il n'y aura pas de procès entre Niccolò Gondi et son cousin, et futur beau-père, Amerigo : l'affrontement se déplace au sein de la famille entre Amerigo et Ferdinando Alessandro, qui a épousé en 1687 Ottavia, l'une des filles du défunt chevalier Federigo, et tente, par l'intermédiaire de sa femme, de récupérer l'héritage de toutes les lignées issues de Giuliano l'«ancien». La sentence des juges de la Ruota tombe le 8 août 1692 : tous les biens fidéicommissaires laissés par Federigo iront non à sa fille, mais à Agnolo et Vincenzo Gondi, fils d'Amerigo décédé entre temps, descendants, au sixième degré canonique, de Leonardo di Leonardo ; parmi ces biens, estimés à 30 000 écus, figure un des «symboles» dynastiques, le palais construit par Giuliano dans les années 1490 sur la place San Firenze⁷². Il faut situer ce procès au sein d'un «climat processif» à l'intérieur même de la famille Gondi tout au long du XVII^e siècle : citons, à titre d'exemple, le procès commencé en 1679 par Francesco, père de Niccolò pour tenter de récupérer le palais Gondi de la paroisse Santa Maria Maggiore, cédé en 1590 à Girolamo di Francesco Gondi, résidant en France, puis vendu par son fils, couvert de dettes, à leur cousin Filippo di Giovan Battista, finalement acquis, aux enchères du tribunal de la Mercanzia en 1679, par Giovan Battista Orlandini, alors qu'il était encore, partiellement, soumis aux exigences du testament d'Alessandro di Antonio Gondi (1521)⁷³ ou le procès intenté par Bernardo, le frère de Niccolò, contre le baron Pietro Ferdinando Gondi, pour obtenir l'assignation de lieux de mont de piété issus de la descendance des ducs de Retz et gagné en septembre 1688⁷⁴. Pour bien «gouverner» sa maison, il est donc nécessaire de connaître tous les instruments juridiques indispensables à la conduite d'un procès, au premier rang desquels figurent les testaments : aussi Niccolò se met-il d'accord en octobre 1697 avec le chancelier de l'Œuvre du Dôme – depuis 1296, tout testateur

⁷¹ *Ibid.*, 20 déc. 1686.

⁷² *ND*, p. 3 ; Salvini, *Diario, cit.*, f° 34^{vo} ; texte de la sentence : ASF, Gondi 275, n° 2, 8 août 1692.

⁷³ *ND*, p. 6 ; ASF, Gondi 274, n° 6, 22 déc. 1679. Sur le palais de la paroisse Santa Maria Maggiore, *ND*, p. 3, 5-6 ; CORBINELLI, *op. cit.*, vol. I, t. 1, p. CXVIII-CXIX, CCLIX-CCLX, t. 2, p. CCCCLXXII-CCCCLXXIV ; ASF, Gondi 274, n° 4, 1^{er} nov. 1679.

⁷⁴ *ND*, p. 4.

devait acquitter une taxe pour la construction, puis en faveur de l'Œuvre de la cathédrale – pour obtenir un dépouillement exhaustif de tous les testaments concernant l'ensemble de la famille Gondi depuis 1580; c'est sans doute l'origine de la liste, complétée par la suite, que Niccolò produit dans les *Notizie diverse*⁷⁵.

Reprenons l'analyse de cet ensemble documentaire de 46 testaments, œuvre de 45 testateurs, qui couvre les années 1501-1728. Nous avons déjà souligné qu'il s'agit de la plus importante catégorie d'informations, qu'il constitue la charpente même du livret de Niccolò. On pourrait certes, dans un premier temps, estimer que sa configuration spécifique est le fruit des hasards d'une recherche, celle commandée par Niccolò au chancelier de l'Œuvre du Dôme. Mais l'information contenue dans le livret dépasse ce qu'a sans doute fourni le chancelier : il suffit de mentionner que 9 testaments sur 46 (19,5%) sont antérieurs à 1580, et 3 postérieurs à 1697, pour s'en convaincre. Dans un deuxième temps, on pourrait limiter les intentions de cette collecte à la solution des problèmes du moment : ainsi, à titre d'exemple, le testament de Giuliano «il vecchio» est-il indispensable, car il a permis le passage des biens de Federigo di Giuliano, décédé en 1685, à Amerigo di Vincenzo et à ses fils. Mais, à se satisfaire de ces considérations, on manque l'essentiel : à travers cette liste de testaments, Niccolò Gondi explore, et construit, l'espace des successions possibles, dans un système défini par la pratique du testament et l'existence du fidéicommiss. C'est cet espace, et ses lignes de force, que schématise la figure 5.

Cet espace se dilate sur 6 générations, le long de 14 branches de la famille. Notons de suite que le fideicommiss et le testament combinés permettent de transmettre les biens au-delà des 8 degrés selon le droit civil, limite à partir de laquelle, dans une succession *ab intestat*, les biens passent directement à l'État⁷⁶ : les testaments mentionnés dépassent largement le cercle de la parenté proche pour atteindre, avec ceux du sénateur Ferdinando Alessandro et de son frère l'abbé Carl'Antonio, le 15^e degré civil, ou le 8^e-7^e degré canonique. Pour l'aristocratie florentine, le testa-

⁷⁵ ASF, Gondi 88, p. 178, 18 oct. 1697. Il existe ailleurs de semblables listes : sans sortir de la famille Gondi, signalons une liste de 7 testaments Gondi, allant de 1538 à 1745, accompagnés d'une brève analyse des types de succession choisis par chacun d'eux, ASF, Mannelli Galilei Riccardi 253.

⁷⁶ *Statuta populi et communis Florentiae publica auctoritate collecta castigata et praeposita anno salutis MCCCCXV*, Fribourg, Michael Kluch, t. 1, 1778, livre II, article CXXVI, « De successione communis Florentiae ab intestato. . . », p. 217-218.

ment doit ainsi assurer la maîtrise absolue de la transmission des biens pour l'éternité, « non solo alla 3^a 4^a 5^a 6^a 7^a generatione ma ancora insino alla millesima et più oltre et insino in perpetuo et in infinito », pour reprendre les souhaits exprimés dans son testament par Riccardo Riccardi, membre d'une autre grande famille florentine⁷⁷. Certes, la parenté proche – les descendants de Leonardo di Simone –, avec 28 testaments (67%) l'emporte sur la parenté plus éloignée; mais, à l'exception des Gondi qui se sont établis à l'étranger (trois branches en France, une autre à Rome puis à Naples), toutes les branches sont représentées. Les femmes y apparaissent peu, avec 9 testaments (21%; 7 testaments d'épouse, et 2 de fille), ainsi que les fils célibataires, avec 6 testaments (14%), dont 3 de religieux séculiers. L'essentiel de ce champ des successions est ainsi occupé par les dispositions testamentaires des pères – et chefs – de famille : au total, 28 testaments (65%). La succession est donc ici une affaire d'hommes; il semble inutile de suivre les alliances qu'ont établies les filles de la famille et donc, peut-être, de faire la chasse à l'héritière. En revanche, il importe au plus haut point de pouvoir s'orienter dans le labyrinthe des successions intrafamiliales. Inutile toutefois de remonter aux origines de la famille : la limite chronologique ne correspond pas un degré précis de filiation, mais, plus simplement, à l'apparition, au sein de la famille Gondi, de la pratique du fidéicommiss avec les testaments de Giuliano « il vecchio », et surtout d'Alessandro d'Antonio : c'est véritablement ce dernier testament, écrit en janvier 1521, qui rythme, et programme, l'histoire des descendants d'Antonio di Leonardo pendant plus de deux siècles. Rappelons-nous d'ailleurs qu'Antonio vient en sixième position parmi les personnes les plus citées dans les *Notizie diverse*⁷⁸.

Il ne peut plus faire de doute que les testaments de la famille soient un des centres de gravité des préoccupations de Niccolò. Ultime indice, à la suite de ceux que nous avons déjà mentionnés, Niccolò soumet, après son décès, le testament de sa mère Porzia degl'Albizzi à la lecture minutieuse d'un spécialiste, en l'occurrence le sénateur Donato Luigi Viviani,

⁷⁷ Paolo MALANIMA, *I Riccardi di Firenze. Una famiglia e un patrimonio nella Toscana dei Medici*, Florence, 1977, VIII + 269 p. (p. 114); le testament est du 13 juillet 1611.

⁷⁸ Une copie du testament d'Alessandro d'Antonio Gondi figure in : ASF, Gondi 283, 26 janvier 1521; il est également édité dans CORBINELLI, *op. cit.*, vol. 1, t. II, p. CCCCLXXV-CCCCLXXVIII, suivi de celui de Giuliano « il vecchio », p. CCCCLXXVIII-CCCCLXXXI (1501).

docteur en droit et avocat⁷⁹. Ne jamais être pris au dépourvu, maîtriser le plus soigneusement possible la connaissance de la circulation des biens, qui accompagne la construction et la dissolution des lignages, et que régulent pendant des décennies, voire des siècles, les dispositions testamentaires d'un ancêtre, voilà sans doute ce qui nourrit les pensées de Niccolò. Faut-il pour autant parler d'une certaine passivité stratégique, en cette période de rétraction du réseau familial? C'est sans doute dans cette perspective qu'il nous faut envisager le second ensemble de comportements.

En novembre 1691, Niccolò épouse sa cousine Cornelia Gaspera, fille d'Amerigo Gondi et de Giulia Galli, en d'autres termes un mariage consanguin avec une cousine parallèle au 4^e degré canonique. Or l'événement est d'importance, d'abord parce que, quelques années auparavant Ferdinando Alessandro di Giovan Battista Gondi a, en avril 1687, épousé lui aussi une cousine parallèle, certes plus lointaine, au 9^e degré canonique, ensuite parce que ce sont là, durant trois siècles, les seuls mariages entre cousins parallèles dans la famille Gondi. Il semble difficile, ainsi, d'y voir une pratique normée, propre à la grande noblesse, dans un moment où seul un seul fils par fratrie se marie⁸⁰. Il ne saurait d'autre part, en aucun cas, s'agir d'une capture d'héritage : tentative peut-être envisagée dans le cas de Ferdinando Alessandro, mais qui échoue avec la sentence de la Ruota florentine précédemment mentionnée. Dans ce cas, la transmission des biens et l'échange des femmes suivent des voies diverses. Ne faudrait-il pas, dès lors, envisager le mariage de Niccolò, à un moment où la famille des Gondi vit la disparition dramatique de nombre de ses branches, où les procès internes peuvent provoquer des lésions profondes du tissu familial, comme un processus, réel, mais aussi symbolique et psychologique, public tout autant que privé, qui, négligeant les dangereuses contradictions que porte avec elle cette forme de repliement, ou refusant de les considérer, manifesterait la volonté de ressaisir les destinées familiales contre les hasards de l'histoire? À moins d'envisager – ce qui d'ailleurs n'exclut pas les analyses précédentes – que, dans une pério-

⁷⁹ ASF, Gondi 89, p. 12, 8 sept. 1701 ; le testament de Porzia (Gondi 274, n° 29, 14 mai 1689) a été suivi de deux codicilles (Gondi 275, n° 17, 5 oct. 1697 ; n° 21, 30 sept. 1699) et est complété par un inventaire après décès (*ibid.*, n° 31, 15 juillet 1701).

⁸⁰ Différence essentielle avec le modèle proposé par Gérard DELILLE, *Classi sociali e scambi matrimoniali nel Salernitano : 1500-1650 circa*, dans *Quaderni storici*, XIV, 1976, p. 983-997 (p. 993).

de de vive concurrence entre les branches de la famille, il s'agisse aussi d'une façon de régler, à l'avance, un conflit intra-familial.

À PROPOS DE QUELQUES MÉCANISMES DE TRANSMISSION DES BIENS

L'image qui émerge de l'analyse du livret de Niccolò, et de certains aspects de l'histoire et des structures familiales, au tournant du XVII^e siècle, est celle d'une étrange passivité. Image inquiétante : au moment même où les historiens réintroduisent dans leurs analyses les jeux, les stratégies des acteurs sociaux, les pages qui précèdent tendent en fait à valoriser les effets des simples logiques sociales. Or, sans rejeter, en aucune façon, l'analyse des stratégies, nous voudrions insister sur ces logiques sociales, qui hantent le livret de Niccolò. Que la mémoire individuelle et familiale s'appuie sur des « cadres sociaux », qu'il y ait un lien étroit entre systèmes de parenté, structures familiales et construction de la « mémoire généalogique », nous le savons depuis longtemps⁸¹. Nous voudrions toutefois préciser, dans un cadre d'analyse restreint, et dans une situation spécifique, le lien qui existe entre l'élaboration d'un livret « per il buon governo della casa » et les mécanismes de la transmission des biens, qui sont en fait l'ultime clé pour rendre raison des choix, et des inquiétudes, de Niccolò. Il s'agira bien ici d'étudier des processus, c'est-à-dire l'interaction de cadres juridiques – en l'occurrence, les dispositions du statut florentin de 1415 qui, modifiées par endroit par la législation grandducale, restent toutefois jusqu'au milieu du XVIII^e siècle le corpus juridique de référence – et de pratiques sociales, autour de deux temps essentiels, la dotation des filles, et la dévolution des biens. Pour cette enquête, la documentation s'élargit désormais à l'ensemble des actes juridiques contenus dans les archives Gondi, voire déborde plus largement sur la société florentine.

Dotation des filles et circulation des biens.

Durant l'époque moderne, la monétarisation de la dot apparaît comme un fait acquis. En règle générale, l'épouse, avec sa dot, n'apporte aucun bien immobilier. Certes, aux sommes en argent comptant peuvent

⁸¹ Maurice HALBWACHS, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, 1925, 404 p. ; Georges DUBY, *Structures de parenté et noblesse dans la France du Nord entre XI^e et XII^e siècles*, dans *Hommes et structures du Moyen Âge*, Paris-La Haye, 1973, p. 267-285 (p. 272-275).

venir s'ajouter, en plus de la « donora » où voisinent les effets vestimentaires du trousseau et des objets précieux souvent transmis entre femmes⁸², quelques lieux de mont. L'analyse détaillée des contrats de mariage chez les Gondi confirme toutefois le phénomène : à aucun moment, nous n'avons trouvé de biens immobiliers dans les dots des épouses. Il ne saurait s'agir là d'une particularité familiale. Si l'on examine en effet la composition des dots des femmes, à partir des déclarations à la gabelle des contrats qui figurent parmi les pièces justificatives du livre d'or de la noblesse toscane de 1750, il est aisé de constater que seuls 10% des contrats mentionnent des biens immobiliers.

Tableau 7

COMPOSITION DES DOTS DES ÉPOUSES DES NOBLES
À FLORENCE, XVI^e-XVIII^e SIÈCLE (QUARTIER S. SPIRITO)¹

Valeur de la dot	XVI ^e siècle			XVII ^e siècle			XVIII ^e siècle			Total		
	a	b	c	a	b	c	a	b	c	a	b	c
0 – 999 sc.	23	3	11%	10	1	9%	4	0	0%	37	4	10%
1000 – 1999 sc.	29	4	12%	9	0	0%	6	2	25%	44	6	12%
2000 – 4999 sc.	40	5	11%	37	8	18%	16	0	0%	93	13	12%
5000 – 9999 sc.	15	0	0%	38	6	14%	18	0	0%	71	6	8%
10000 – 19999 sc.	2	1	33%	26	2	7%	17	1	5%	45	4	8%
plus de 20000 sc.	–	–	–	7	2	22%	3	–	–	10	2	17%
Total	109	13	11%	127	19	13%	64	3	5%	300	35	10%
dots : a = sans biens immobiliers; b = avec biens immobiliers; c = % b/a + b												

¹ ASF, Nobiltà toscana 5, 6, 7 : les extraits de la déclaration de la dot par le mari à la gabelle des contrats indiquent le montant global de la dot et, en règle générale et très sommairement, sa composition (argent comptant, « donora » et biens immobiliers).

⁸² Sur la circulation féminine d'un certain nombre de biens mobiliers, cf. Christiane KLAPISCH-ZUBER, *Le complexe de Griselda. Dot et dons de mariage au Quattrocento*, dans *Mélanges de l'École française de Rome, Moyen Âge-Temps Modernes*, XCIV, 1982, p. 7-43, et surtout *Le «zane» della sposa. La fiorentina e il suo corredo nel Rinascimento*, dans *Memoria*, III, 1986, p. 12-23.

Le pourcentage des dots avec biens immobiliers s'élève légèrement du XVI^e au XVII^e siècle, peut-être à la suite de la disparition, au cours de la deuxième moitié du XVI^e siècle, du Monte delle Doti⁸³; il s'effondre en fait dans la première moitié du XVIII^e siècle. Remarquons toutefois qu'une permanence se manifeste chez quelques familles de noblesse féodale – fort rares en Toscane – qui s'obstinent à transmettre certains biens seigneuriaux à travers les dots des femmes.

L'observation des seules dots est cependant insuffisante : le mari, une fois reçue la dot de sa femme, a en effet l'obligation de l'*assurer* sur tout ou partie de ses biens. Suivons ainsi la dot que Francesco, fils de Bernardo, reçoit en 1649 de son beau-père le sénateur Niccolò degl'Albizzi; au total, 7000 écus de 7 livres, répartis en 2400 écus comptants, 600 écus de « donora », le reste sous forme de rente annuelle à 5%; les 3000 écus versés sont aussitôt assurés par Francesco sur une partie de ses biens, à savoir la villa de l'Arcolaio, aux portes de Florence, et le « podere » de Campo Cerreto. Mais, au décès de Francesco, en 1686, lorsqu'il s'agit de restituer sa dot à la veuve⁸⁴, les gages immobiliers n'interviennent pas : son fils Niccolò lui rend les 7000 écus de la dot – auxquels il joint 200 écus, ainsi qu'une « pension » de 50 écus – sous forme de lieux de Mont de Piété, certains issus de l'héritage paternel, d'autres acquis par ses soins. Et, en effet, lors de l'inventaire des biens au décès de Porzia, en 1701, aucun bien immobilier ne figure parmi les biens qu'elle détient alors. Mais l'effet final de la succession de Porzia se traduit par un accroissement du patrimoine foncier de la famille : le testament de Porzia prévoyait que les lieux de Mont qu'elle léguait à ses descendants pouvaient être vendus à condition que la somme en soit réinvestie « en autant de

⁸³ Anthony MOLHO et Julius KIRSHNER, *Il monte delle doti a Firenze dalla sua fondazione nel 1425 alla metà del sedicesimo secolo. Abbozzo di una ricerca*, dans *Ricerche storiche*, X, 1980, p. 21-43 (p. 23); la dernière ouverture de compte au « monte delle doti » est effectuée en 1569 : Anthony MOLHO, *Investimenti nel monte delle doti di Firenze. Un'analisi sociale e geografica*, dans *Quaderni storici*, XXI, 1986, p. 147-170 (p. 149).

⁸⁴ Sur la restitution de la dot, le texte de base figure dans les statuts de Florence de 1415 : *Statuta populi et communis Florentiae*, *op. cit.*, t. 1, livre II, article LXI, « De dote, et donacione restituendis, et exigendi modo », p. 156-159; Lorenzo CANTINI, *Legislazione toscana raccolta e illustrata da...*, Florence : Albizzini, t. 2, 1800, p. 178-179 : loi « in favore delle doti delle donne »; , 12 août 1550; t. 4, 1802, p. 148-150, les remarques contenues dans une « informazione » rédigée par Francesco Vinta (paragraphe 7, 28 février 1561). Sur les pratiques effectives, Christiane KLAPISCH-ZUBER, *La « mère cruelle ». Maternité, veuvage et dot dans la Florence des XIV^e-XV^e siècles*, dans *Annales E.S.C.*, XXXVIII, 1983, p. 1096-1109 (p. 1099).

biens immeubles, sans risque et sûrs, selon leur choix», ce que fait Niccolò dans les années 1701-1712⁸⁵.

L'exemple semble assez significatif de la situation et des pratiques de la noblesse florentine. La « circulation des femmes » n'affecte pas directement la « circulation des biens ». En ce sens, Niccolò peut parfaitement ignorer les mariages de ses ancêtres. En revanche, elle influe sur la quantité de numéraire à la disposition de la famille, aussi bien en ce qui concerne les dots reçues que les dots données. Bien plus que la conjoncture économique – qu'il ne faudrait pas pour autant mésestimer –, c'est souvent la phase finale du cycle individuel de la dot – dot restituée à la mère, parvenant enfin à ses fils – qui rend possible l'investissement foncier. Remarquons que, sous la hausse apparente du montant des dots, entre XVI^e et XVII^e siècle, se cachent, tant bien que mal, des modalités nouvelles de paiement : Niccolò Gondi, à la signature du contrat de mariage, en septembre 1691, doit recevoir de son beau-père 8000 écus, dont 5000 doivent être versés en comptant dans les semaines à venir. Ce qui est fait en deux fois, 2100 écus le 19 septembre, puis 2300 le 15 décembre, après le mariage, en même temps que la « donora », évaluée à 600 écus. 1000 écus complémentaires lui seront remis au décès de sa belle-mère, Giulia Galli, ce qui a lieu effectivement le 29 juin 1703. Enfin, les 200 écus restants seront conservés par sa belle-famille, qui lui versera un intérêt annuel de 3%, soit 60 écus⁸⁶. L'incorporation de la dot maternelle intervient donc dans la constitution de la dot de la fille ; l'échelonnement d'une autre partie de la dot rend enfin son paiement partiellement fictif. C'est donc de façon indirecte et complexe que la dot des femmes intervient dans la transmission et la transformation des patrimoines.

Quelques mécanismes successoraux.

Que Niccolò soit à l'affût de la succession des autres branches de la famille, nous l'avons suffisamment démontré pour ne point trop y reve-

⁸⁵ Contrat de mariage : ASF, Gondi 273, n° 18, 13 juillet 1649 ; restitution de la dot, Gondi 274, n° 22, 4 mars 1686, n° 18, 9 févr. 1686 (les fils décident entre eux du meilleur mode de remboursement de la dot maternelle) ; testaments successifs de Porzia : Gondi 283, 14 mai 1689, 5 oct. 1697, 30 sept. 1699 ; inventaire de ses biens : Gondi 275, n° 31, 15 juil. 1701 ; sur les achats de Niccolò, Gondi 275, n° 33, 13 sept. 1701, n° 56, 18 août 1706, et *ND*, p. 34-36. Les achats de terres effectués par Niccolò s'élèvent ainsi à 750 écus pour la période 1690-1699, 8210 écus pour les années 1700-1709, 423 écus pour les années 1710-1719.

⁸⁶ ASF, Gondi 275, n° 1 ; sur les paiements successifs, *ND*, p. 37 et Gondi 88-91, *passim*.

nir. Il y est attentif pour celles qui viennent de disparaître, il s'y prépare également pour celles qui sont encore bien vivantes. À la mort de l'abbé Carl'Antonio, les biens du secrétaire d'État de Côme III reviennent à son neveu Giovan Battista, fils du sénateur Ferdinando Alessandro, qui vient d'épouser en 1715 Maria Francesca Alamanni; si ce dernier venait à décéder sans héritier mâle, note aussitôt Niccolò, les biens de l'abbé, dont les trois nièces conserveraient l'usufruit leur vie durant, passeraient alors « à moi sénateur Niccolò Gondi, et après moi, à mon fils aîné et à ses enfants et descendants mâles, et, à l'extinction de sa lignée, à mon fils cadet, puis au troisième, et ainsi de suite tant que j'aurai des fils; puis, à la fin de ma lignée et descendance masculine, il a substitué les sieurs Vincenzo et Angelo Gondi, mes beaux-frères, puis leurs enfants et descendants mâles d'aîné en aîné. . . »⁸⁷.

Inutile d'accumuler les exemples : depuis le XV^e siècle, semble-t-il, les testateurs, refusant de s'en remettre aux décisions de leurs héritiers au lendemain de leur mort, s'efforcent de programmer l'avenir de leur famille en énonçant les substitutions à effectuer en cas d'absence d'héritier, voire d'héritier mâle. Plus on avance dans le temps, plus les contraintes se font pesantes car tout testateur doit se soumettre aux conditions édictées par ses ancêtres : la succession des programmations testamentaires vient ici se mêler à la succession des générations.

À cette pratique s'ajoute, à partir du début du XVI^e siècle, l'introduction des clauses fidéicommissaires dont la première mention, chez les Gondi, figure sans doute dans le testament de Giuliano l'« ancien » (1501) : il s'agit d'interdire de vendre ou d'aliéner sous quelque forme que ce soit les biens immobiliers, auxquels s'ajouteront, dans le courant du XVII^e siècle, les lieux de Mont.

Ce cadre juridique est depuis longtemps bien connu. Mais son fonctionnement implique un certain nombre de pratiques sociales dont il serait parfois vain de rechercher le fondement dans des textes juridiques précis. Deux, essentielles, sont à retenir : les diverses formes d'exclusion de l'héritage, et la division des biens entre héritiers.

La première, et ancienne, exclusion est celle des enfants qui sont entrés dans un ordre religieux. Avant de prendre le voile ou de prononcer les vœux perpétuels, le fils ou la fille renonce par acte passé devant notaire à toute prétention sur l'héritage paternel. Acte auquel Niccolò dans son livret accorde beaucoup d'importance : il y indique la date et le notaire

⁸⁷ *ND*, p. 66.

qui a enregistré la renonciation⁸⁸. En échange, le futur religieux reçoit une rente annuelle, fort modeste au début du XVIII^e siècle : tous les enfants de Niccolò qui entrent au couvent se voient ainsi garantir un revenu de 14 écus, leur vie « naturelle » durant, grâce à l'assignation au bénéfice du couvent, mais à titre viager, d'un nombre suffisant de lieux de Mont ; ces derniers retourneront bien sûr automatiquement à leur mort au patrimoine paternel. Moyennant une légère diminution de revenu, la famille ne souffre ainsi, au cours de cette opération, d'aucune aliénation définitive d'une part de ces biens. Notons toutefois que, à la différence des réguliers, les chanoines ne sont pas exclus de la succession ; ils jouent même dans les processus de protection patrimoniale une fonction particulière : lorsque se présente un héritage dont on redoute le poids des dettes, les membres laïcs de la famille demandent au grand-duc la grâce de pouvoir refuser l'héritage que seul accepte le fils séculier, abbé ou chanoine. Homme d'Église, il ne pourra en fait être contraint de payer les dettes, mais si l'héritage est profitable, les biens rejoindront, à la génération suivante, le patrimoine familial car tout ecclésiastique teste en faveur de ses neveux⁸⁹.

Les filles ne participent que très rarement à la succession paternelle. Une fois dotée, une fille mariée n'appartient plus à sa famille paternelle, tout comme une religieuse⁹⁰. Dans le cas d'une succession « ab intestat », l'épouse ne peut prétendre aux biens du mari qu'après tous les parents jusqu'au 8^e degré de parenté calculé d'après le droit civil selon les statuts florentins de 1415, réduit au 6^e degré par un texte de 1620⁹¹. Dans les

⁸⁸ Premier exemple de renonciation retrouvé dans les archives Gondi, celle de Piero di Bartolommeo, qui se fait dominicain au couvent de Saint-Marc, à Florence : ASF, Gondi 271, n° 44, p. 47, 5 nov. 1592 ; pour les enfants de Niccolò, *ND*, p. 45, 54, 68.

⁸⁹ Cas, entre autres, de la succession de Bernardo, frère de Niccolò, en 1719 : *ND*, p. 64-65 ; cf. également l'héritage de Bernardo di Bartolommeo Gondi, accepté par le chanoine Antonio en 1628 : *ibid.*, p. 40-41.

⁹⁰ KLAPISCH-ZUBER. *La « mère cruelle »* . . . , art. cité, p. 1096.

⁹¹ *Statuta populi et communis Florentiae*, *op. cit.*, t. 1, livre II, rubrique CXXX, p. 223-225 : « Qualiter mulier ab intestato succedat ». La réforme de 1620 mériterait un examen plus attentif que celui que nous pouvons conduire dans cet article ; en effet, dans un motu proprio du 29 octobre 1618, Côme II décide de faire réformer les dispositions des statuts sur la succession ab intestat car, écrit-il, il est « poco favorevole all'agnatione » et provoque le passage des patrimoines à d'autres familles (« altre persone, casate, e luoghi estranei »). Il s'agit dès lors d'établir une nouvelle législation « utile, e beneficio alla nostra diletta città di Firenze per la *conservazione, e ben'esser delle famiglie nobili, e di quegli, che da' suoi ordini son retti, e*

testaments, les fils ont toujours la préséance sur les filles, et seul un nombre limité d'entre eux acceptent, lorsque les branches « masculines » sont éteintes, que les femmes puissent servir de « chaînon de transmission » du patrimoine.

À l'évidence, la transmission des biens est une affaire d'hommes dans l'aristocratie florentine, comme presque partout ailleurs. La spécificité, fort relative, de la noblesse de Florence réside en fait dans le faible recours à la primogéniture et la pratique continuée de la division des biens, entre un nombre restreint d'héritiers mâles. Cette pratique, au XVI^e siècle, est encore liée à la permanence, souvent difficile, de la frèrèche, la communauté de vie entre frères, mariés ou non, après la mort du père. Les quatre fils d'Antonio Gondi établissent ainsi en juin 1506 un contrat pour répartir entre eux, et selon le poids de chaque cellule nucléaire, les dépenses collectives; mais la cohabitation fait long feu, Girolamo quitte le palais familial le 27 novembre 1506, suivi par Bernardo le 2 décembre. En mars 1507, les biens d'Antonio sont divisés également entre les quatre frères⁹². Les mêmes événements se reproduisent sans doute pour les fils de Bernardo, décédé en 1539 : à trois reprises, en mars 1566, en juin 1583 et en mars 1588, il est fait mention d'un partage entre héritiers⁹³. C'est encore à la suite de tensions internes – « pour supprimer les occasions de discorde entre frères », note l'instrument notarié – que les trois fils de Bartolommeo Gondi divisent l'héritage en décembre

governati » (CANTINI, *op. cit.*, t. 15, 1804, p. 160-161) [c'est nous qui soulignons]. Pour renforcer la transmission patrilineaire des biens, la mère est désormais admise à l'héritage dans une position identique à la sœur du défunt; elle prend rang à partir du 6^e degré, selon le droit civil, des agnats; « gli congiunti per linea materna trasversale, compresi ancora i fratelli uterini » restent exclus de la succession; enfin, « tutte le altre donne, che prima non erano escluse, et i congiunti per mezzo di dette donne sieno esclusi dalli agnati maschi sino in ottavo grado inclusivo, salva la successione a' nipoti in concorso con la zia sorella del defunto » (CANTINI, *op. cit.*, t. 15, p. 155-159). Cette réforme, datée du 18 septembre 1620, est une réponse aux problèmes successoraux que pose la disparition des multiples branches familiales à partir de la fin du XVI^e siècle. Remarquons toutefois que l'usage généralisé du testament rend très rare la succession ab intestat; la réforme du statut de 1415 n'en indique pas moins quelques-unes des incidences de l'aristocratisation de la société, et donc de l'histoire des familles aristocratiques, sur le droit toscan. À ce titre, elle constitue un des indices du changement des structures et des stratégies familiales de l'aristocratie florentine.

⁹² ASF, Gondi 271, n° 44, p. 12-15, 82; Gondi 1, « Libri dei debitori e creditorì A d'Alessandro Gondi », f° 245, 249, 251.

⁹³ ND, p. 23-24, 28; Gondi 270, n° 9, 6 déc. 1590.

1595⁹⁴. N'oublions pas que dans son testament, Francesco, le père de Niccolò Gondi, a précisément prévu la division de son héritage, telle qu'elle sera scrupuleusement réalisée au lendemain de sa mort⁹⁵.

Dans l'aristocratie florentine, étudiée à travers les vicissitudes de la famille Gondi, la permanence patrimoniale ne repose pas uniquement sur un instrument juridique que serait le fidéicommiss. Elle résulte d'un processus qui combine l'interdiction d'aliéner, apparue sans doute à la fin du XV^e siècle, avec la pratique du mariage restreint à un unique fils au sein de la fratrie, qui empêche la création de branches nouvelles et le morcellement des biens. La transmission, presque automatique, des biens de l'oncle au neveu, accompagnée le plus souvent d'un fidéicommiss transversal, assure ainsi, à la génération suivante, l'indispensable « retour au centre ».

Il est dès lors possible de comprendre la place essentielle du testament dans la mémoire familiale des nobles florentins. Diane Owen Hughes, il y a une dizaine d'années, avait montré le rôle majeur de la pratique testamentaire dans l'établissement, et le renforcement, au cœur du Moyen Âge, de la parenté patrilinéaire⁹⁶. Comme instrument de programmation familiale spécifique à partir du XV^e-XVI^e siècle, il aboutit à l'allongement de la mémoire familiale en redoublant la généalogie réelle d'une généalogie des biens immeubles. Ses dispositions, qui excluent presque systématiquement les femmes, instaurent ainsi une cloison de plus en plus étanche entre consanguins et alliés. À ce titre, le livret de Niccolò ne peut plus s'identifier qu'avec la mémoire des seuls Gondi.

L'entreprise que nous venons de conduire comporte un certain nombre de risques sur lesquels le moment est venu, en conclusion, de nous expliquer.

Le premier est bien connu : il est lié à toute investigation monographique, et nous nous sommes efforcés, tout au long de l'enquête, de le délimiter. Les vicissitudes de la famille Gondi, les comportements qui les accompagnent, ou les produisent, témoignent sans aucun doute de réalités qui ne restent pas contenues dans les murs d'un seul palais. Il resterait toutefois à tracer les frontières d'un groupe social qui se reconnaît

⁹⁴ ASF, Gondi 270, n° 23, 15 déc. 1595.

⁹⁵ ASF, Gondi 273, n° 59, p. 15-22; *ND*, p. 19-28; une nouvelle division des biens entre les deux frères survivants a lieu à la mort de Filippo Maria, *ibid.*, p. 32.

⁹⁶ Diane Owen HUGHES, *Struttura familiare e sistemi di successione ereditaria nei testamenti dell'Europa medievale*, dans *Quaderni storici*, XIV, 1976, p. 929-952.

trait dans ces modèles de comportement et qui n'implique peut-être pas la totalité de la noblesse florentine.

Le deuxième est plus délicat. Les études sur les stratégies familiales, conduites déjà depuis de longues années, ont attiré l'attention sur le jeu subtil des stratégies matrimoniales et des pratiques successorales. Or, de mariage, il n'est guère question dans le livret de Niccolò. Certes, aucune correspondance de Niccolò ne nous est parvenue, qui permettrait de mieux saisir ses préoccupations lors de son propre mariage; mais notons, une fois de plus, qu'il n'a laissé également aucun indice sur cette question dans ses *Giornaletti* successifs. L'alternative, désormais, est simple: ou bien la « mémoire » construite par Niccolò dans son livret est volontairement incomplète, partielle, tournée vers un but spécifique, la maîtrise d'une information qui, dans une période de forte concurrence intrafamiliale, donnerait un net avantage dans la conquête des successions à venir; et dans ce cas, toute conclusion globale sur les comportements de Niccolò Gondi est excessive, hâtive et injustifiée. Ou bien préoccupations matrimoniales et pratiques successorales n'appartiennent pas au même ensemble de comportements familiaux. À l'évidence, en ce début du XVIII^e siècle, la négociation du mariage du fils a échappé aux préoccupations, et à l'intervention, du père de famille. Avouons, dans ce cas, que le livret de Niccolò n'aidera guère son fils à « jouer » avec le réseau des alliances établies par leurs ancêtres. Faut-il toutefois aller au-delà et affirmer que, à la différence des successions, le mariage ne s'inscrit pas dans une dimension temporelle impliquant des cycles, plus ou moins complexes, d'échanges entre familles, et entre générations? Les stratégies matrimoniales, en d'autres termes, s'inscriraient-elles simplement dans les seules contraintes d'un marché matrimonial, dans une plus banale sociologie du « choix du conjoint » dominée par le temps court? À moins, ultime étape, d'abandonner toute illusion humaniste et d'admettre l'existence de seules logiques sociales indépendantes de la conscience qu'en auraient les acteurs sociaux?

À lui seul, le livret de Niccolò ne peut apporter des réponses définitives à cet ensemble de questions, réponses d'autant plus prématurées que l'établissement de faits comme l'existence, ou la non-existence de cycles matrimoniaux n'est pas assuré: seule l'analyse statistique des mariages, et des stratégies matrimoniales, de la noblesse florentine, actuellement en cours, procurera des assises solides. Les « Notizie diverse » permettent toutefois d'affiner les interrogations, d'analyser de plus près des pratiques sociales au sein d'un système aristocratique où les femmes sont massivement exclues de la succession. Le mariage, en effet, y est vidé d'une des fonctions qu'il joue dans la régulation de la transmission des patrimoines,

lorsqu'existe une chasse aux patrimoines dont le but est le mariage avec une fille héritière. Ce n'est pas qu'il n'y ait point en Toscane de lien entre apport des femmes au mariage et croissance du patrimoine, mais ce lien est différé, puisqu'il faut attendre le décès de la mère pour convertir sa dot, parvenue entre les mains de ses fils, en terres ou autres effets immobiliers. En ce sens la noblesse florentine, même si elle a recours à des procédures identiques comme le fidéicomis ou le mariage restreint, diffère notablement des noblesses napolitaines ou siciliennes, où les femmes, pouvant être appelées directement à l'héritage, font l'objet de stratégies spécifiques d'appropriation.

L'écart qui semble donc exister en Toscane entre pratiques successorales et stratégies matrimoniales pousse à attribuer à chacune d'elles des rôles particuliers. Au père de famille – en l'occurrence Niccolò – il revient de s'assurer du contrôle de la circulation des biens à l'intérieur de la famille : c'est une des fonctions primordiales des « Notizie diverse » ; mises à part quelques acquisitions de terres, ce contrôle est essentiellement passif car il se limite à la connaissance des dispositions testamentaires des ancêtres qui, par le biais des fidéicomis et des substitutions, produisent l'histoire patrimoniale de la famille (il est évident que, dans ces considérations, nous faisons abstraction de phénomènes comme la conjoncture économique, la structure des revenus et des consommations familiales, dont il conviendrait d'évaluer l'impact, sans oublier que le fidéicomis est une des armes principales pour s'opposer à l'effet destructeur d'un éventuel endettement). Ce sont ces préoccupations qui l'incitent à la construction d'une mémoire familiale étendue mais quasi strictement patrilineaire, dont il est toutefois difficile de connaître le fonctionnement réel. Dans tout cela, c'est la reproduction matérielle de la « casata » qui est en jeu. Au fils, en revanche, il revient de s'occuper de l'aspect horizontal des structures familiales, et sociales : par le biais de son mariage, il peut nouer des alliances en fonction des besoins spécifiques du moment, c'est-à-dire moduler parentèle et clientèle, assurer la reproduction sociale de la famille, de ses modes d'insertion dans la société globale. Cette disjonction, au niveau des acteurs sociaux, est sans doute en partie factice car il s'agit en fait des mêmes personnes, à des moments il est vrai différents de leur existence. Elle nous semble toutefois une des caractéristiques des stratégies familiales de la noblesse florentine, sans doute liées à la phase de retraction des réseaux familiaux qui va du début du XVI^e siècle à la moitié du siècle suivant.

Jean BOUTIER
